

NUMÉRISATION DE L'ÉCONOMIE

L'Algérie mise sur la 5G

L'Algérie accélère sa transition vers une économie numérique structurée en misant simultanément sur le déploiement d'infrastructures de nouvelle génération, la sécurisation juridique des transactions électroniques et la promotion d'un contenu numérique local à forte valeur ajoutée. À travers cette approche intégrée, qui combine infrastructures, cadre juridique et valorisation des compétences nationales, les pouvoirs publics entendent faire de la numérisation un véritable levier de transformation économique et sociale. P 3



LOI DE FINANCES 2026

**Le texte signé
par Abdelmadjid
Tebboune**

Le président Abdelmadjid Tebboune a signé, ce dimanche, la loi de finances pour l'année 2026, marquant un tournant budgétaire majeur pour le pays. Avec des crédits globaux dépassant 135 milliards de dollars, ce texte constitue la plus importante loi de finances jamais adoptée en Algérie, selon l'Agence de presse algérienne.

P 5

MAIN-D'ŒUVRE QUALIFIÉE

**Une cartographie
nationale pour
accompagner la
dynamique de
l'investissement**

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) et le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels ont signé une convention-cadre stratégique portant sur la mise en place d'une plateforme numérique commune d'échange de données. Cette initiative vise à bâtir une cartographie nationale précise des besoins en main-d'œuvre qualifiée, en adéquation avec les projets d'investissement en cours et à venir, partant du principe que la réussite de l'investissement passe désormais par la valorisation des compétences nationales.

P 3

PRODUCTION DE MÉDICAMENTS

**L'Algérie s'impose
comme acteur
régional**

La chargée de la sous-direction de la promotion et de la production pharmaceutique au ministère de l'Industrie pharmaceutique, Dounia Bouderbail, est revenue, ce lundi, sur les avancées enregistrées par l'Algérie dans le domaine pharmaceutique et sur les résultats de la conférence ministérielle africaine sur la production pharmaceutique organisée récemment à Alger.

P 3

ALGER

**Rabehi inspecte les travaux
du 2^e tronçon du projet de la
route dépendant du complexe
Mohamed-Boudiaf à Khraicia** P 5

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

**Sayoud présente le projet
de loi portant Code
de la route devant les
membres de l'APN** P 5

AADL III

**Le coût final des logements
pour les demandes de 2024
fixé** P 2

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

L’Algérie accueille la
réunion consultative
des experts sur le
plan d’action
stratégique africain

Les travaux de la réunion consultative des experts sur le plan d'action stratégique africain pour la lutte contre le terrorisme ont débuté, lundi à Alger, avec la participation d'une élite d'experts et de spécialistes venus des différentes régions et institutions africaines. Les experts examineront, deux jours durant et à huis clos, la résolution et le projet du plan d'action stratégique continental pour la lutte contre le terrorisme, ainsi que le cadre politique et les plans d'action régionaux pour la lutte contre le terrorisme, et ce en vue d'évaluer et d'actualiser les mécanismes adoptés pour être en phase avec les évolutions actuelles. Cette rencontre constituera également une opportunité pour l'échange d'expertises, le partage des meilleures pratiques entre les différents acteurs, le renforcement d'une approche globale basée sur la prévention, le traitement des racines du terrorisme, et le soutien à la coopération régionale et internationale dans ce domaine. Les travaux de la réunion seront couronnés par une série de recommandations pratiques à même de contribuer au renforcement de la réponse africaine commune et à l'appui aux efforts de l'Union africaine (UA) et des Etats membres en matière de lutte contre le phénomène du terrorisme, sous toutes ses formes.

AADL III

Le coût final des logements pour
les demandes de 2024 fixé

Le coût final servant au calcul du prix des logements souhaités à la location-vente, au titre des demandes enregistrées en 2024 dans le cadre du programme AADL-3, a été fixé par un arrêté interministériel publié au Journal officiel (JO) n 82.

Daté du 24 novembre 2025, cet arrêté est signé par le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, Mohamed Tarek Belaribi, et par le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred. Le texte s'inscrit dans le cadre de l'application des dispositions de l'article 5 du décret exécutif n 01-105 du 23 avril 2001, modifié et complété, fixant les conditions et les modalités d'acquisition, dans le cadre de la location-vente, de logements réalisés sur fonds publics, sur ressources bancaires ou par tout autre mode de financement. A ce titre, l'arrêté précise que le coût final servant au calcul du prix du logement est dé-

terminé sur la base du prix d'acquisition de l'assiette foncière, des coûts des différentes études et des travaux de construction, ainsi que de ceux liés aux travaux de viabilisation tertiaire. Il est ainsi fixé à 343 000 DZD pour les logements de 3 pièces et à 431 500 DZD pour les logements de 4 pièces. Ainsi, la valeur du terrain pertinent du domaine privé de l'Etat est fixée à 60.000 DA le mètre carré (M2) pour le logement, tandis que le coût des travaux de viabilisation tertiaire est arrêté à 650.000 DA par logement. Cependant, le logement destiné à la location-vente bénéficie, selon le texte, d'une aide frontale de 700.000 DA au profit de chaque bénéficiaire, au titre de la cession de la valeur vénale du

terrain pertinent du domaine privé de l'Etat, ainsi que d'une prise en charge de 1.000 DA par mètre carré (M2) sur le coût des travaux de viabilisation tertiaire. Par ailleurs, le Trésor public prend en charge la bonification à hauteur de 100 % des taux d'intérêt, ainsi que les intérêts intercalaires, pendant toute la période du crédit accordé pour la réalisation des logements visés à la localisation-vente au titre des demandes enregistrées en 2024, précise le document. Le bénéficiaire d'un logement dans le cadre de la location-vente est tenu de s'acquitter du reliquat du coût final serviteur au calcul du prix du logement, après déduction des aides prévues par la réglementation.

HCN ET LE MINISTÈRE DE LA JEUNESSE

Signature d’une convention de coopération

Le Haut-commissariat à la numérisation (HCN) et le ministère de la Jeunesse ont signé une convention de coopération, visant à organiser la mise à disposition et l'exploitation des ressources du cloud souverain de l'Etat au niveau du Centre national algérien des services numériques, indique, lundi, un communiqué du HCN. "Dans le cadre de la mise en œuvre des hautes orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à accélérer la transformation numérique et à moderniser la gestion des services publics, le

Haut-commissaire à la numérisation avec rang de ministre, Mme Meriem Benmouloud, et le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, M. Mustapha Hidaoui, ont signé, dimanche au siège du ministère de la jeunesse, une convention de coopération", précise le communiqué. Cette convention vise à "organiser la mise à disposition et l'exploitation des ressources du cloud souverain de l'Etat au niveau du Centre national algérien des services numériques", et s'inscrit "dans le cadre de la vision nationale pour l'unification des infrastructures numériques de

l'Etat et le renforcement de la sécurité des données souveraines, à travers la mise en place d'un écosystème numérique unifié, sécurisé et hautement fiable, destiné à l'hébergement des systèmes et plateformes numériques sectoriels", ajoute la même source. A cette occasion, Mme Benmouloud a affirmé que cette démarche traduisait "la haute volonté de l'Etat d'opérer une transformation numérique globale et durable, fondée sur des infrastructures souveraines à même d'améliorer l'efficacité de la performance publique et la qualité des services fournis, notamment au profit de la catégo-

rie des jeunes", note le communiqué. De son côté, M. Hidaoui a salué cette initiative, la qualifiant de "jalon essentiel dans le processus de modernisation et de numérisation du secteur, en application des orientations du président de la République relatives à la numérisation des secteurs publics et au renforcement de la gouvernance numérique". La cérémonie de signature a été ponctuée par "un exposé technique spécialisé présenté par des cadres du HCN, sur les solutions cloud proposées au profit du secteur de la Jeunesse", conclut le communiqué.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Réunion du Comité intersectoriel de prévention des risques de catastrophe

Le rapport annuel sur la gestion des risques de catastrophe pour l'année 2024 et la stratégie nationale de gestion des risques de catastrophe pour la période 2025-2035, ont été présentés lors de la réunion du Comité intersectoriel de prévention des risques de catastrophe, indique, lundi, un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports. Conformément aux directives du ministre

de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, le Délégué national aux risques majeurs a présidé, dimanche au siège du ministère, la réunion du Comité intersectoriel de prévention des risques de catastrophe, en présence des représentants des différents secteurs concernés", précise la même source. La réunion a été consacrée à "la présentation du rapport annuel sur la gestion des

risques de catastrophe pour l'année 2024, et de la stratégie nationale de gestion des risques de catastrophe pour la période 2025-2035, ainsi qu'à l'évaluation de l'état d'avancement des travaux des comités chargés de l'élaboration, de l'actualisation et de la mise en œuvre des plans publics de prévention". L'accent a été mis, lors de cette rencontre, sur "la nécessité de renforcer la coordination inter-

sectorielle et d'adopter une approche proactive en matière de prévention des risques de catastrophe, en même d'améliorer le niveau de préparation et l'efficacité des interventions sur le terrain". Cette réunion s'inscrit dans "le cadre des efforts continus de l'Etat visant à renforcer le système de prévention et la prise en charge optimale des différents risques", note le communiqué.

FORÊTS

L’opérateur ”Djezzy” contribue à la protection de l’environnement
à travers une opération de reboisement

L'opérateur de téléphonie mobile "Djezzy" a organisé, dans le cadre de sa campagne environnementale "Click for the Planet", une opération de reboisement au niveau de la forêt de Ben Aknoun, l'un des principaux poumons verts de la capitale, indique lundi un communiqué de l'entreprise. Cette initiative, qui s'est déroulée samedi, a per-

mis la plantation de centaines d'arbres, grâce à la mobilisation des employés de l'entreprise, qui ont pris part à cette action accompagnée de leurs familles. L'opération a été menée en partenariat avec le Conservatoire national des formations à l'environnement (CNFE), et avec la participation de la Direction générale des forêts et de la Direction du

parc de Ben Aknoun, chargées de l'encadrement et du bon déroulement de cette action. Au-delà de son aspect environnemental, cette journée a été placée sous le signe de la sensibilisation, à travers un programme comprenant notamment une randonnée dans la forêt de Ben Aknoun, ainsi que des activités éducatives et lu-

diques au profit des enfants et de leurs parents, dans une atmosphère conviviale. A travers la campagne "Click for the Planet", "Djezzy" réaffirme son engagement en faveur de la protection de l'environnement, en impliquant ses employés dans des actions citoyennes à impact positif.

Quotidien economique

Les Enjeux
Eco

Edité par la
SARL

Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant

Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication

Radji Zahir

Siège social

Maison de la presse
01, rue Bachir Attar
Sidi M'hamed Alger
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression

Centre : SIA

Distribution

Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

NUMÉRISATION DE L'ÉCONOMIE

L'Algérie mise sur la 5G

L'Algérie accélère sa transition vers une économie numérique structurée en misant simultanément sur le déploiement d'infrastructures de nouvelle génération, la sécurisation juridique des transactions électroniques et la promotion d'un contenu numérique local à forte valeur ajoutée. À travers cette approche intégrée, qui combine infrastructures, cadre juridique et valorisation des compétences nationales, les pouvoirs publics entendent faire de la numérisation un véritable levier de transformation économique et sociale.

Par Adem A

Cette orientation a été clairement réaffirmée par le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, lors de son intervention à l'émission « Forum El Oula » de la radio nationale. À cette occasion, il a dressé un panorama détaillé des chantiers en cours et des enjeux à venir, plaçant le lancement effectif de la technologie 5G au cœur de la stratégie nationale. Contrairement aux analyses évoquant un retard, le ministre a insisté sur le caractère maîtrisé et opportun de ce déploiement. « L'Algérie n'est pas en retard, elle a choisi le bon moment », a-t-il affirmé, rappelant que les usages de la 5G n'ont réellement pris leur essor que récemment, notamment avec l'émergence massive de l'intelligence artificielle et des applications avancées. Lancée officiellement depuis le 3 décembre dernier, la 5G est aujourd'hui déployée progressivement dans plusieurs wilayas, avec des opérateurs déjà prêts sur le plan technique et engagés dans l'adaptation

de leurs réseaux. Pour Sid Ali Zerrouki, la 5G ne se limite pas à une simple amélioration du débit mobile. Elle constitue un socle technologique appelé à transformer en profondeur plusieurs secteurs stratégiques. « Nous parlons d'agriculture intelligente, d'industrie 4.0, de santé numérique, d'éducation et de services basés sur l'intelligence artificielle », a-t-il souligné, estimant que cette technologie doit être pleinement exploitée pour moderniser l'économie et améliorer la productivité. Cette ambition repose sur un effort soutenu en matière d'infrastructures, notamment le déploiement de la fibre optique à l'échelle nationale. Le ministre a évoqué des équipes techniques mobilisées « jour et nuit » à travers le territoire, tout en insistant sur la nécessité de laisser aux investissements le temps d'atteindre leur maturité économique. « On ne peut pas investir et se retirer avant que le retour sur investissement ne soit atteint », a-t-il expliqué, qualifiant cette approche d'exigence à la fois comptable et stratégique.

Cependant, la numérisation de l'économie ne saurait se limiter aux seuls réseaux. Elle suppose également la mise en place d'un cadre juridique et institutionnel capable d'instaurer la confiance. C'est dans cette perspective qu'un projet de loi sur les services de confiance numérique est actuellement en cours de finalisation. Ce texte vise à généraliser la signature électronique reconnue légalement et à encadrer les transactions numériques entre citoyens, entreprises et administrations. « La signature électronique permettra de réduire drastiquement le recours au papier et de simplifier la vie des citoyens », a indiqué le ministre, illustrant son propos par des exemples concrets de transactions notariales à distance, évitant ainsi des déplacements coûteux et contraignants entre wilayas. La question de la protection des données personnelles occupe également une place centrale dans cette transformation. Sid Ali Zerrouki a mis en garde contre l'exploitation massive des données par les plateformes numériques et les technologies

d'intelligence artificielle. « Aujourd'hui, nos données sont utilisées parfois avec une précision proche de 99 %, sans que nous en ayons pleinement conscience », a-t-il alerté. Dans ce contexte, l'Algérie se positionne comme force de proposition, ayant initié une feuille de route africaine pour la protection des données, inscrivant ainsi la souveraineté numérique au cœur de sa vision stratégique. Parallèlement, le gouvernement entend encourager l'émergence d'un contenu numérique local, notamment dans les domaines des jeux électroniques, des applications et des services digitaux. Le ministre a annoncé que les développeurs dépassant le seuil d'un million d'utilisateurs seraient tenus d'investir localement et d'héberger leurs serveurs en Algérie, afin d'améliorer l'expérience des usagers et de soutenir l'écosystème national. « Nous voulons donner une chance réelle à nos start-up, à nos freelances et à nos jeunes talents », a-t-il déclaré, soulignant que le pays regorge de compétences souvent restées « sous le radar ».

MAIN-D'ŒUVRE QUALIFIÉE

Une cartographie nationale pour accompagner la dynamique de l'investissement

Par M. A.

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) et le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels ont signé une convention-cadre stratégique portant sur la mise en place d'une plateforme numérique commune d'échange de données. Cette initiative vise à bâtir une cartographie nationale précise des besoins en main-d'œuvre qualifiée, en adéquation avec les projets d'investissement en cours et à venir, partant du principe que la réussite de l'investissement passe désormais par la valorisation des compétences nationales. Signée par la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mme Nassima Arhab, et le directeur général de l'AAPI, M. Omar Rekkache, la convention a été conclue lors d'une journée d'informa-

tion organisée sous le thème « Une main-d'œuvre qualifiée, un investissement réussi ». À cette occasion, le responsable de l'AAPI a souligné que cette démarche s'inscrit dans « les efforts visant à renforcer l'attractivité de l'investissement, à réaliser un développement régional équilibré et à stimuler l'activité économique », mettant en avant la qualité de la coordination intersectorielle engagée avec le secteur de la formation professionnelle. Dans son intervention, M. Rekkache a dressé un tableau chiffré révélateur de la dynamique actuelle de l'investissement. En 2025, et jusqu'au 30 novembre, l'AAPI a enregistré 7 511 projets d'investissement, dont 3 833 nouveaux projets et 3 562 projets d'extension, en plus d'opérations de réhabilitation. Cette évolution porte à 18 712 le nombre total de projets recensés depuis l'entrée en vigueur du

nouveau cadre juridique de l'investissement, le 1er novembre 2022. Le montant global déclaré s'élève à 8 049 milliards de dinars, avec une perspective de création de plus de 454 800 emplois directs à l'échelle nationale. Face à cette montée en puissance des projets, le défi n'est plus uniquement financier ou administratif, mais résolument humain. « Cette dynamique accrue rend indispensable l'intensification des efforts pour la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée, capable de répondre aux exigences des entreprises économiques et de s'adapter à l'évolution technologique et à l'innovation », a insisté le directeur général de l'AAPI, rappelant que le nouveau système d'investissement accorde une priorité particulière aux projets à fort potentiel de création d'emplois. C'est précisément pour répondre à cet en-

jeu que la plateforme numérique conjointe a été conçue. Alimentée par les données directement déclarées par les investisseurs, elle permettra d'identifier, par région, par secteur d'activité et par spécialité, les besoins réels en compétences et en postes d'emploi. Cet outil offrira au ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels une visibilité en temps réel sur la demande effective du marché du travail, lui permettant de concevoir des offres de formation plus ciblées, plus flexibles et davantage anticipatives. M. Rekkache n'a pas manqué de saluer, à ce propos, l'implication croissante des opérateurs économiques, qui ont déjà engagé des démarches de coordination avec les services de la formation professionnelle, notamment à travers la création de circuits de formation spécialisés et la signa-

ture de conventions adaptées aux besoins spécifiques de leurs projets. Il a également mis en avant l'innovation majeure introduite par cette convention, à savoir la mise en place d'un mécanisme d'interopérabilité entre les systèmes d'information des deux institutions, permettant un transfert direct et automatisé des besoins en formation exprimés par les investisseurs. Au-delà de l'adaptation des programmes, cette approche vise à structurer de véritables bassins locaux d'emploi, à améliorer la productivité globale et à mieux connecter le capital humain aux opportunités d'investissement. Une vision que le directeur général de l'AAPI qualifie de « démarche proactive essentielle » pour assurer la réussite concrète des projets sur le terrain et consolider une croissance économique durable et équilibrée.

PRODUCTION DE MÉDICAMENTS

L'Algérie s'impose comme acteur régional

La chargée de la sous-direction de la promotion et de la production pharmaceutique au ministère de l'Industrie pharmaceutique, Dounia Bouderbai, est revenue, ce lundi, sur les avancées enregistrées par l'Algérie dans le domaine pharmaceutique et sur les résultats de la conférence ministérielle africaine sur la production pharmaceutique organisée récemment à Alger. La convive de l'émission « L'Invité du jour » de la chaîne 3 de la Radio algérienne, a, d'emblée abordé cette rencontre continentale, soulignant que « la conférence ministérielle africaine sur la production pharmaceutique, tenue du 27 au 29 novembre 2025, a été pensée comme un événement stratégique de haut niveau, organisé en coordination avec l'Organisation mondiale de la santé ». Elle a précisé que cette rencontre a réuni « 29 pays africains, plus de 700 participants ainsi que plusieurs organisations internationales telles que l'OMS, l'UNICEF, l'ONUDI et l'Africa CDC », ajoutant que cette mobilisation témoigne de « l'importance accordée à la question de l'accès aux médicaments sur le

continent africain ». Selon la responsable, cette conférence a permis de poser un diagnostic partagé des défis communs aux pays africains. « Les échanges ont porté essentiellement sur l'autosuffisance sanitaire, la fabrication locale des médicaments et le renforcement des capacités industrielles africaines », a-t-elle expliqué, soulignant que l'Algérie a pu, à cette occasion, mettre en avant son expérience en matière de production pharmaceutique. En marge de la conférence, une exposition organisée à la Safex a servi de vitrine au savoir-faire national. « Cette foire a permis à plusieurs industriels algériens de présenter leurs produits de fabrication locale et de démontrer leurs capacités industrielles », a indiqué Dounia Bouderbai, ajoutant que cette dynamique s'est traduite par « la signature de cinq contrats d'exportation, d'une valeur globale de 10 millions de dollars, avec plusieurs pays africains, notamment la Mauritanie, la Libye et le Sénégal ». Ces accords concernent aussi bien les médicaments que les dispositifs médicaux. « Il

s'agit de contrats commerciaux liés à des opérations d'exportation de produits pharmaceutiques et de dispositifs médicaux », a-t-elle précisé. Concernant la demande africaine, elle a affirmé que « l'Algérie est aujourd'hui capable de proposer une large gamme de médicaments répondant aux besoins du continent, notamment dans les domaines de l'infectiologie et des antibiotiques ». Elle a également relevé « un engouement croissant pour des technologies de santé plus avancées, comme l'insuline ». Évoquant les exportations hors du continent africain, Dounia Bouderbai a indiqué que « l'Algérie a également exporté des produits pharmaceutiques vers le Sultanat d'Oman, ainsi que vers d'autres pays du Moyen-Orient, dont l'Arabie saoudite, notamment pour l'insuline ». Selon elle, ces performances confirment que « la production nationale est aujourd'hui suffisante pour couvrir les besoins du marché local et s'orienter vers l'exportation ». Sur la situation du secteur en 2025, elle a affirmé que « l'industrie pharmaceutique algé-

rienne connaît une évolution indéniablement positive ». Elle a rappelé que ce secteur est considéré comme stratégique et qu'il couvre « environ 80 % des besoins nationaux en médicaments, toutes aires thérapeutiques confondues ». L'Algérie compte, a-t-elle souligné, « plus de 200 unités de fabrication réparties à travers plusieurs wilayas, ainsi qu'une dizaine d'unités spécialisées dans la production d'anticancéreux ». Enfin, Dounia Bouderbai a mis l'accent sur les efforts engagés pour attirer l'investissement, notamment dans le domaine des dispositifs médicaux. « C'est un secteur encore largement dépendant de l'importation et qui offre de réelles opportunités », a-t-elle expliqué, ajoutant que « la numérisation des procédures, la simplification des agréments et la mise en place d'une cartographie industrielle précise constituent des leviers importants pour réduire la facture d'importation et renforcer la production locale ».

PÉTROLE

Hausse des prix dans un contexte de craintes de perturbations de l’approvisionnement

Les prix du pétrole ont augmenté lors des échanges asiatiques en début de séance ce lundi matin, après avoir reculé de quatre pour cent la semaine dernière. Les contrats à terme sur le brut Brent ont progressé de 25 cents, soit 0,4 %, pour atteindre 61,37 dollars le baril, tandis que le prix du brut américain West Texas Intermediate a augmenté de 23 cents, soit 0,4 %, à 57,67 dollars le baril. Les sociétés énergétiques américaines ont réduit la semaine dernière le nombre de plateformes de forage de pétrole et de gaz naturel en activité pour la deuxième fois en l’espace de trois semaines.

CAISSE NATIONALE DES RETRAITES

Début de la Semaine de l’aide sociale à domicile dans les wilayas du Sud

La 4ème édition de la Semaine de l’aide sociale à domicile initiée par la Caisse nationale des retraites (CNR) a débuté, dimanche à travers les wilayas du Sud, dans le cadre d’un programme national visant à assurer une prise en charge adéquate des retraités et de leurs ayants-droit, a-t-on appris des organisateurs. Cette initiative, qui se poursuivra jusqu’au 20 décembre courant, prévoit des visites à domicile au profit de cette frange de la société, comprenant des personnes âgées, des malades et des personnes aux besoins spécifiques, a précisé la même source. Les bénéficiaires pourront ainsi recevoir un accompagnement dans leurs démarches administratives pour l’obtention de divers équipements et moyens médicaux, leur évitant les contraintes de déplacement, a-t-on expliqué. Dans ce cadre, le directeur de l’agence de la CNR de la wilaya de Laghouat, Abderrezzak Madoui, a fait savoir que les visites effectuées l’an dernier dans le cadre du dispositif d’aide sociale à domicile avaient touché pas moins de 953 retraités et ayants droit. Pour sa part, le directeur de l’antenne d’El-Meghaïer, Mohamed Sadek Bouzid, a indiqué que diverses actions de sensibilisation ont été retenues au programme de cette initiative, dont des “portes-ouvertes” destinées à faire connaître les prestations offertes par la CNR, notamment celles liées au dispositif d’aide sociale à domicile. La CNR propose un service d’assistance sociale à domicile, accessible via l’application mobile “Takaoudi” et “Espace du Retraité” pour permettre aux retraités de formuler à distance des demandes de matériel médical et de prendre rendez-vous avec un assistant social, a-t-on rappelé.

ENERGIE

Nomination d’un nouveau SG de l’OAPEC

Le Conseil des ministres de l’Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OAPEC) a décidé, dimanche au Koweït, de nommer M. Khaled Al-Otaibi, Secrétaire général (SG) de l’Organisation pour un mandat de trois ans, à compter du 1er mars prochain. Cette décision a été prise lors de la 115e réunion du Conseil des ministres de l’Organisation, tenue sous la présidence du ministre koweïtien du Pétrole, Tariq Suleiman Al-Roumi, en présence du Secrétaire général actuel de l’OAPEC, Jamal Essa Al-Loughani et avec la participation des ministres chargés de l’Energie des Etats membres ou de leurs représentants. Au cours de cette réunion, le Conseil a souligné l’importance de renforcer la coopération entre les Etats membres en appui au projet de développement et de restructuration de l’Organisation. Il a, en outre, salué les progrès accomplis dans le cadre du projet de développement, le soutien apporté par les Etats membres et les efforts déployés par le Secrétariat général pour la mise en œuvre des exigences du projet, en collaboration avec les organismes compétents.

Au terme de la réunion, le Conseil a adopté une série de recommandations, parmi lesquelles l’adoption du projet de budget prévisionnel de l’Organisation pour l’année 2026. Après avoir pris connaissance du 54e rapport annuel portant sur les activités des compagnies arabe issues de l’Organisation, le Conseil a salué les résultats financiers et les expansions réalisées par ces compagnies, soulignant l’importance pour le Secrétariat général de poursuivre l’organisation de réunions de coordination, de renforcer les relations avec les sociétés et de leur apporter le soutien nécessaire. Après examen des derniers développements liés au projet de développement des activités de l’OAPEC et à sa restructuration, le Conseil des ministres de l’Organisation a salué les progrès accomplis dans le cadre de ce projet, ainsi que le soutien apporté par les Etats membres. A ce titre, le Conseil a chargé le Secrétariat général de poursuivre les efforts et d’achever la mise en œuvre des initiatives stratégiques approuvées dans le cadre du projet de développement, en sus de suivre les Etats membres pour l’achèvement des procédures de ratification

des amendements à la Convention, en vue du lancement de la nouvelle identité de l’Organisation sous l’appellation "Organisation arabe de l’Energie". Lors de la réunion, les lauréats du Prix OAPEC 2024 pour la recherche scientifique dans le domaine des énergies nouvelles et renouvelables ont été annoncés. Le premier Prix a été estimé à 10.000 dinars koweïtiens (près de 32.500 dollars), tandis que le seconde Prix a été estimé à 7000 dinars koweïtiens (près de 22.700 dollars). La Libye devrait assurer la présidence de la prochaine session du Conseil des ministres et du Bureau exécutif de l’Organisation pour une durée d’un an à compter du 1e janvier 2026.

CHERCHEUR INNOVANT 2025 L’AAST distingue les lauréats du Prix du président de la République

L’Académie algérienne des sciences et des technologies (AAST) a honoré, avant-hier dimanche à Alger, les lauréats du Prix du président de la République pour le chercheur innovant 2025, en guise de reconnaissance pour leurs efforts et dans le cadre de la concrétisation du rôle de l’AAST dans le domaine de recherche et de l’innovation. Lors d’une cérémonie de distinction intitulée «Lecture à travers le parcours des lauréats du Prix du président de la République pour le chercheur innovant», le président de l’AAST, Mohamed Hichem Kara, a affirmé que cette distinction s’inscrit dans les missions de l’Académie, en tant que «haute instance consultative dans le domaine des sciences et de la technologie» ainsi que dans son rôle de «promotion de la culture scientifique et d’encouragement de la recherche et de l’innovation». Il a également précisé que cette distinction intervenait dans un contexte qui reflète «le grand intérêt que porte le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la science, à la recherche scientifique et à l’innovation», d’autant plus que l’avenir de l’Algérie «est tributaire du rôle de la science dans l’édification d’une économie de connaissance». Partant, M. Kara a souligné les efforts du président de la République dans ce domaine, notamment le lancement de «la stratégie nationale de la recherche scientifique et de l’innovation, le renforcement des budgets alloués à la recherche et au développement, ainsi que l’encouragement des partenariats entre les universités et le secteur économique». A cette occasion, M. Kara a mis en relief les grands efforts du ministère de l’Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, afin de mener à bien ce projet, à travers «la mise en place du cadre réglementaire et de normes précises pour ce prix, tout en assurant une transparence totale dans le processus de la candidature, de l’évaluation et de la sélection».

Mercuriale

وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية
MINISTERE DU COMMERCE INTERIEUR
ET DE LA REGULATION DU MARCHÉ NATIONAL

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية والصيد البحري
MINISTERE DE L’AGRICULTURE,
DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الاستهلاك ليوم 14 ديسمبر 2025
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 14 Décembre 2025

Prix du détail ¹			أسعار التجزئة ²		
DA / Kg			دج / كلغ		
Produits		معدل Moyenne	أعلى Maximum	أدنى Minimum	المنتجات
Légumes frais	Pomme de terre	66	76	57	البطاطا
	Tomate	156	174	138	الطماطم
	Oignon sec	57	65	50	البصل الجاف
	Ail sec	746	812	679	الثوم الجاف
	Carotte	80	90	69	الجزر
	Navet	99	111	88	اللفت
	Choux fleur	101	114	89	قرنبيط
	Choux	91	104	78	الكرنب
	Courgette	185	203	167	الكوسة
	Haricot vert	237	265	209	الفاصولياء الخضراء
	Laitue	149	164	134	الخس
Fruits frais	Clémentine	195	240	150	كليمنتين
	Orange	172	212	133	البرتقال
	Citron	158	182	134	الليمون
	Pomme locale	377	464	291	التفاح المحلي
	Datte	501	630	373	التمر
	Banane	471	491	451	الموز
	Grenade	208	241	175	الرمان
Produits d'origine animale	V viande bovine locale	1889	2049	1730	لحم البقر المحلي
	Poulet de chair	338	352	324	الدجاج
	Œufs (Unité)	21	23	19	البيض (وحدة)
	Lait de vache (Litre)	97	103	91	حليب البقر (لتر)

Dernière composition de DZAIINDEX

Libellé de la valeur	Cods	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volumé transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	316,00	319,00	0,95	-12,62	-24,47	5,63	10,97	10400	3 317 600,00
BANQUE DE DEVELOPEMENT LOCAL	BDL	1 400,00	1400,00	0,00	0,00	-0,89	9,00	5,56	17648	24 707 200,00
BIOPHARM	BIO	2 501,00	2501,00	0,00	0,02	2,87	6,85	6,40	397	992 897,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 300,00	2300,00	0,00	0,01	1,70	10,97	5,43	31382	72 178 600,00
EGH El Aurassi	AUR	360,00	NC	0,00	-0,15	-8,84	4,55	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	420,00	NC	0,00	2,25	4,62	3,97	5,00	0	0,00

LOI DE FINANCES 2026

Le texte signé par Abdelmadjid Tebboune

Le président Abdelmadjid Tebboune a signé, ce dimanche, la loi de finances pour l’année 2026, marquant un tournant budgétaire majeur pour le pays. Avec des crédits globaux dépassant 135 milliards de dollars, ce texte constitue la plus importante loi de finances jamais adoptée en Algérie, selon l’Agence de presse algérienne.

Synthèse Réda Hadi

La cérémonie de signature s’est déroulée au siège de la Présidence de la République, en présence des membres du gouvernement et de hauts responsables de l’État. Une fois signé, le texte sera transmis au secrétariat général du gouvernement pour publication au Journal officiel, avant son entrée en vigueur prévue le 1er janvier 2026. Cette loi de finances affiche une nette progression par rapport aux exercices précédents. Le budget 2026 enregistre une hausse de 8 milliards de dollars par rapport à celui de 2025, qui s’élevait à 128 milliards de dollars, après un budget de 113 milliards de dollars en 2024. Cette trajectoire traduit la volonté des autorités de soutenir l’activité économique et d’accompagner les réformes structurelles engagées.

Selon l’APS, le nouveau budget comprend des mesures destinées à soutenir le pouvoir d’achat et à améliorer les conditions de vie des citoyens, tout en renforçant l’économie locale et l’approvisionnement du marché en produits de base. Il prévoit également des dispositions visant à stimuler l’investissement, à simplifier les procédures fiscales, à encourager les start-ups et à soutenir les exportateurs. Lors des débats parlementaires, le ministre des Finances, Abdelkrim Boualzerd, a souligné que cette loi de finances vise à renforcer la performance de l’économie nationale, notamment dans les secteurs hors hydrocarbures, et à protéger le pouvoir d’achat tout en favorisant la création de richesse. Sur le plan macroéconomique, les projections officielles tablent sur une croissance économique de 4,1 % en 2026, qui devrait atteindre 4,4 % en 2027 et 4,5 % en 2028, portée principalement par le dynamisme

attendu des secteurs non pétroliers et gaziers. Dans le détail, la loi de finances 2026 prévoit une augmentation de la masse salariale de 4,1 %, pour atteindre 45 milliards de dollars, soit environ un tiers du budget de l’État. Elle consacre également 5 milliards de dollars au soutien des produits de large consommation, tels que les céréales, le lait et l’eau. Les transferts sociaux destinés aux bénéficiaires de l’allocation chômage, dont le nombre dépasse deux millions de personnes, s’élèvent à 3 milliards de dollars. Les dépenses d’investissement sont fixées à 31 milliards de dollars. Malgré cet effort budgétaire, le projet anticipe un déficit de près de 40 milliards de dollars en 2026, représentant 12,4 % du produit intérieur brut. Un niveau assumé par les autorités comme un levier de soutien à l’économie et à la relance de l’investissement public.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Sayoud présente le projet de loi portant Code de la route devant les membres de l’APN

Le ministre de l’Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a présenté, lundi, le projet de loi portant Code de la route, lors d’une séance plénière de l’Assemblée populaire nationale (APN). Lors de cette présentation qui s’est déroulée en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Nadjiba Djilali, le ministre a indiqué que l’élaboration de ce texte s’inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à "renforcer les mesures permettant d’éradiquer le phénomène de l’insécurité routière", outre "l’organisation du trafic routier en phase avec le nombre croissant de véhicules et le développement de l’infrastructure". Et d’ajouter que pour atteindre cet objectif, le projet de loi prévoit "un cadre légal strict" pour limiter les accidents

de la circulation, comprenant plusieurs mesures qui faciliteront la mise en œuvre efficace des mécanismes opérationnels prévus dans ce projet de loi. Parmi ces mesures, figure la révision des conditions et modalités d’obtention du permis de conduire. Il prévoit, en outre, le dépôt d’un dossier remplissant les conditions légales, notamment un certificat médical prouvant l’aptitude de la personne à conduire des véhicules et des analyses négatives prouvant la non-consommation de stupéfiants. Afin de renforcer le contrôle de sécurité routière, le projet comporte des dispositions prévoyant d’équiper les agents de contrôle pertinents des services de sécurité en appareils de détection de la consommation de stupéfiants, en dispositifs de contrôle du poids de charges aux points de contrôle de sécurité et en moyens technologiques permettant la paie-

ment électronique des amendes. Le projet de loi propose également des dispositions prévoyant la mise en place d’agents assermentés chargés du contrôle technique des véhicules, à travers "l’obligation pour tous les contrôleurs techniques des agences de contrôle technique des véhicules, les experts des mines et les experts agréés de prêter serment légal devant le tribunal". Il propose également la création d’un "système national des points noirs", destiné à collecter et à partager les données et statistiques relatives aux accidents de la route. Ce système sera alimenté régulièrement par les services de sécurité, les services de santé compétents, la Protection civile et tout autre intervenant dans le domaine. Par ailleurs, le projet de loi classe les infractions liées au code de la route selon leur gravité en contraventions

et délits, et introduction pour la première fois dans la législation routière, des crimes, tout en fixant les peines correspondantes. Il prévoit également « des dispositions spécifiques relatives aux sanctions complémentaires, comme le retrait ou l’annulation du permis de conduire et la confiscation du véhicule ». Le projet de loi propose également l’institution d’une "Journée nationale de la sécurité routière", correspondant à la date de promulgation de la loi. Dans son rapport préliminaire, la Commission spécialisée a salué le contenu de ce projet de loi, qui intervient "en réponse à la situation préoccupante de la sécurité routière dans notre pays". Dans ce sillage, des dispositions globales et strictes ont été proposées, prévoyant l’élargissement de la responsabilité à l’ensemble des acteurs sur le réseau routier.

ALGER

Rabehi inspecte les travaux du 2^e tronçon du projet de la route dépendant du complexe Mohamed-Boudiaf à Khraicia

Le ministre, wali d’Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, a effectué une visite d’inspection des travaux du deuxième tronçon du projet de la route dépendant du complexe olympique Mohamed-Boudiaf à la commune de Khraicia, pour sa mise en service dans les plus brefs délais, indique, lundi, un communiqué des services de wilaya. Dans le cadre du "suivi sur le terrain des projets du Plan jaune de la vision stratégique pour le développement et la modernisation de la capitale, M. Ra-

behi a inspecté, dimanche, les travaux du deuxième tronçon du projet de la route dépendant du complexe Mohamed-Boudiaf à la commune de Khraicia, qui s’étend sur 3,5 km", précise la même source. A cette occasion, M. Rabehi s’est enquis des différents chantiers du projet situé entre les communes de Baba Hassen et de Khraicia, où il a inspecté l’ouvrage d’art de l’échangeur Dely Brahim-El Achour, et la nouvelle pénétrante vers la route nationale RN-36 dépendant Ouled Fayet à Baba Hassen, en sus des

ouvrages d’art de la route express menant vers Khraicia et la pénétrante vers la commune de Draria". A cet égard, il a donné "des directives techniques pour garantir la réalisation du projet selon les normes de qualité et de sécurité, et appelées à la nécessité d’accélérer le rythme des travaux, pour sa mise en service dans les plus brefs délais", précisant qu’"une sortie sur le terrain sera organisée pour prendre les mesures de déviation du canal d’évacuation des eaux, en même de faciliter la réalisation de la pénétrante de Draria

vers la cité AADL d’Oued Tarfa (commune de Draria), outre l’accélération de l’opération d’installation des poteaux d’éclairage public et des panneaux de signalisation". Ce projet tend à "élargir le réseau routier de la capitale et à augmenter sa capacité d’accueil", notamment à travers les nouveaux axes visant à "dégager cette zone et à faciliter l’accès des véhicules à la route express vers le complexe olympique Mohamed-Boudiaf et de là vers Bab El-Oued", note le communiqué.

MILA

Le secteur de la formation se renforce d’un second centre de développement de l’entrepreneuriat

Le secteur de la formation et de l’enseignement professionnels dans la wilaya de Mila s’est renforcé d’un second centre de développement de l’entrepreneuriat ouvert à l’Institut national spécialisé de formation professionnel (INSFP) "chahid Mohamed Chouchane" de la commune de Chelghoum Laïd, a-t-on appris lundi auprès des services du secteur. L’ouverture de ce centre s’inscrit dans le cadre des efforts du secteur pour "encourager les diplômés du secteur de la formation professionnelle à s’initier à l’entrepreneuriat et créer leurs propres micro-entreprises", a indiqué la responsable du centre, Khadidja Amrani, en marge d’une journée de sensibilisation sur "les dispositifs de l’emploi", organisée à la maison de la culture Mbarek El-Mili. Selon la même source, la formation au niveau de ce centre de la première promotion dans le domaine de l’entrepreneuriat a débuté la semaine passée et durera 21 jours qui seront sanctionnés par la remise de certificats qui habilitent les stagiaires à bénéficier du financement de leurs projets dans le cadre du dispositif de l’Agence nationale d’appui et de développement de l’entrepreneuriat. L’entrée en activité de ce centre permet de prendre en charge un plus grand nombre de jeunes diplômés souhaitant se former à l’entrepreneuriat, selon la même source. Selon les explications données aux autorités locales qui ont présidé l’ouverture de la journée de sensibilisation, neuf sessions de formation de diplômés de la formation professionnelle porteurs de projets ont été organisées au niveau du premier centre de développement de l’entrepreneuriat ouvert à l’INSFP "Larbi Ben M’hihi" du chef-lieu de wilaya.

BORDJ BOU ARRERIDJ

Pose de la première pierre de 2.200 logements AADL 3

Le wali de Bordj Bou Arreridj, Kamel Nouicer, a présidé dimanche en compagnie du directeur général de l'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL), Riad Guemdani, la cérémonie de pose de la première pierre du projet de réalisation de 2.200 logements location-vente du programme AADL 3 au nouveau pôle urbain Boumergued du chef-lieu de wilaya.

M. Guemdani a indiqué que la pose de la première pierre "vient en application des orientations du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, Mohamed Tarek Belaribi, relatives à la domiciliation du programme AADL 3 à travers les wilayas, ce projet étant le neuvième de ce programme".

"A Bordj Bou Arreridj, il sera procédé à la domiciliation de 2.200 logements sur deux sites du nouveau pôle urbain, portant le nombre total des logements domiciliés à l'échelle nationale à ce jour à 23.415 unités", a-t-il indiqué.

Le même responsable a rassuré les souscripteurs en affirmant que "l'agence suit leurs préoccupations de près sur les réseaux sociaux et médias, notamment en ce qui concerne le paiement de la première tranche", soulignant que l'agence, en tant qu'entreprise citoyenne, "oeuvre à étudier toutes les propositions et mettre en oeuvre ce qui sert l'intérêt des souscripteurs".

La wilaya de Bordj Bou Arreridj a bénéficié d'un quota de 4.000 unités location-vente du programme AADL 3 dont une première tranche de 2.200 logements sur deux sites du pôle urbain Boumergued.

Sur le premier site de 12 hectares, 1.200 logements seront réalisés et sur le second qui s'étend sur 7 hectares, 1.000 logements seront construits dans des délais de 18 mois, selon la fiche technique du projet.

KHENCHELA

Plus de 5.000 foyers raccordés au gaz naturel au titre du programme complémentaire de développement

Pas moins de 5.340 foyers ont été raccordés au réseau de distribution de gaz naturel dans le cadre du programme complémentaire de développement, dont a bénéficié la wilaya de Khenchela, a-t-on indiqué, dimanche, à la direction de distribution de l'électricité et du gaz.

Le responsable de la communication de la direction, Mohamed-Tahar Boukheilil, a déclaré à l'APS que la wilaya de Khenchela avait bénéficié de 91 opérations de raccordement au réseau de distribution de gaz naturel dans le cadre du programme complémentaire de développement, dont 88 ont été concrétisées, permettant à 5.340 foyers situés dans 20 communes de profiter des avantages de cette énergie propre.

Il a également fait savoir que dans le cadre du même programme, lancé en 2023, pas moins de 7 centres de distribution publique de gaz ont été réalisés.

M. Boukheilil a ajouté que trois opérations de raccordement au réseau de gaz naturel sont en cours de réalisation, accusant des taux d'avancement des travaux "variables", et qu'elles seront mises en service "au cours du premier trimestre de l'année 2026".

Le même responsable a rappelé que le budget alloué dans le cadre du programme complémentaire de développement pour raccorder 91 groupements d'habitation de la wilaya de Khenchela au réseau de gaz naturel, est de l'ordre de 7,5 milliards de dinars.

EL-ABIODH SIDI CHEIKH

Les communes de la wilaya bénéficient de plusieurs projets de développement

Les communes de la wilaya d'El-Abiodh Sidi Cheikh ont bénéficié de plusieurs projets de développement importants, qui ont fait l'objet, dimanche, d'une visite d'inspection des autorités locales.

A cet effet, le wali d'El Bayadh, M. Nouredine Belaribi, a procédé à la mise en service du projet de raccordement du groupe-ment d'habitat rural "El Khodr" dans la commune d'El-Mehara au réseau de gaz naturel.

L'opération a concerné 130 logements, avec la réalisation d'un réseau de transport dépassant 16 km, tandis que le réseau de distribution a excédé 5 km, pour une enveloppe financière estimée à plus de 706 millions de dinars algériens, indique-t-on.

A cette occasion, le wali a insisté sur la nécessité de poursuivre les efforts de raccordement au réseau de gaz naturel et aux autres réseaux de base à travers l'ensemble des agglomérations de la wilaya.

Dans la même commune, il a égale-

ment inspecté le projet de réalisation et d'équipement de la station de pompage destinée à l'alimentation en eau potable des villages de Deghima et Digham, en plus de la réception et de la distribution des quotas d'aliments pour bétail (orge subventionnée) au centre de proximité de stockage des céréales, au profit des éleveurs de la région.

Dans la commune de Chellala, le wali s'est enquis du taux d'avancement des travaux du projet de réalisation d'un ouvrage d'art au niveau de la route nationale N 47 (RN47) reliant la région de Digham à la commune de Chellala, et a donné le coup d'envoi d'un autre projet de réalisation d'un ouvrage d'art à Chellala El-Gueblia, sur le même tronçon routier.

Les délais de réalisation de cet ouvrage

d'art ont été fixés à huit mois, pour une enveloppe budgétaire dépassant 112 millions de dinars, souligne-t-on.

Dans la même collectivité locale, il a également inspecté le projet de réalisation d'une micro-zone d'activités dans le cadre du soutien à l'investissement privé, ainsi que les projets de réalisation de 20 et 40 logements publics locatifs (LPL), d'un ouvrage d'art au niveau du chemin de wilaya N 4 (CW4), et a visité une école coranique de la région.

Dans la commune de Boussemghoune, le premier responsable de l'Exécutif de la wilaya d'El-Byadh a procédé à l'inspection des travaux de réalisation de 20 logements LPL, du lycée "Sidi-Ahmed Tidjani", ainsi que des travaux d'aménagement d'une place publique et d'une école coranique.

SÉTIF

Ouverture de 39 km de pistes forestières depuis début 2025

Des pistes forestières de 39 km de long ont été ouvertes depuis le début de l'année 2025 dans plusieurs communes de la wilaya Sétif, a-t-on appris dimanche auprès du Conservateur local des forêts. M. Abdelmalek El Ayeb a précisé que l'opération s'inscrit dans le cadre du programme ini-

tié par les services de la Conservation des forêts pour prévenir et lutter contre les incendies de forêts et désenclaver les populations de ces régions. L'opération a concerné les communes de Béni Mouhli, Harbil, Ain Abbassa, Serdj El Ghoul, Babor et Oued El Bared du Nord de la wilaya, connues pour leur

dense couverture forestière et relief accidenté et contribue à renforcer la prévention et faciliter l'intervention des services concernés en cas de feux de forêts outre l'amélioration des conditions de déplacement des habitants et leur désenclavement. Dans le cadre de la même opération, 4 km de pistes ont été

ainsi aménagés dans la commune de Babor, selon la même source.

La wilaya de Sétif compte 1.503,1 km de pistes forestières, plus de 195 hectares de lignes anti-incendie, 116 points d'eau, 11 retenues d'eau et 13 tours de surveillance, a rappelé M. El Ayeb.

CÉRÉALES

Réception de 2 centres de proximité de stockage de blé à Barika et Ouled Sellam

Deux centres de proximité de stockage de céréales ont été réceptionnés dimanche après-midi à Barika et Ouled Sellam sous l'égide du wali de Batna, Riadh Benahmed. La capacité de stockage de chaque centre atteint 50.000 quintaux, a indiqué à l'occasion le directeur des services agricoles (DSA), indiquant que les deux structures ont été mises à la disposition de la Coopérative des céréales et

légumes secs (CCLS) pour les exploiter. La wilaya de Batna a ainsi réceptionné à ce jour cinq centres de proximité de stockage de céréales dans le cadre d'un programme sectoriel centralisé, selon le même responsable qui a rappelé que trois autres centres ont été déjà mis en service dans les communes d'El Djezzar, de Seggana et d'Ayoun Lassafir. Ces cinq centres qui totalisent une capacité de

250.000 quintaux portent les capacités de stockage de céréales de la wilaya à 1,2 millions quintaux en attendant l'achèvement des travaux de réalisation d'un silo à grains dans la commune d'El Madher, selon la même source. Une session de formation à la maintenance des installations de ces structures de stockage sera organisée "prochainement" au profit des techniciens qui y travaillent, a-t-on indiqué.

JIJEL/OUVERTURE DE JOURNÉES NATIONALES DE FORMATION

“Le rôle de l’animateur radio du secteur agricole et sa contribution à son développement”

Des journées nationales de formation sur "le rôle de l'animateur radio du secteur agricole et sa contribution à son développement" se sont ouvertes dimanche au Centre de formation des agents techniques spécialisés en forêts de Kessir, dans la commune d'El Aouana (Jijel).

Dans une déclaration à l'APS en marge de cette rencontre annuelle des animateurs radio en agriculture, Brahim Koreichi, directeur général de l'Institut national de vulgarisation agricole, a indiqué que cette rencontre met en lumière "l'importance du

rôle de l'animateur radio du secteur agricole dans l'accompagnement des grandes orientations du secteur". Cette rencontre, a-t-il ajouté, qui couronne une série de séminaires régionaux déjà tenus à l'Est, à l'Ouest et au Sud du pays a connu l'organisation d'ateliers d'initiation des animateurs radio du secteur aux principes de base de la presse radio pour leur permettre de présenter des émissions de qualité.

Selon la même source, cette rencontre de cinq jours débattrà plusieurs axes dont "le rôle de la presse dans le développement du secteur de l'agri-

culture, du développement rural et de la pêche" et "la numérisation en tant qu'outil de développement du secteur".

Le directeur des services agricoles (DSA), Bilal Chenouia, a indiqué dans son allocution à l'occasion que le secteur agricole s'attend à voir l'animateurs radio communiquer l'information juste, scientifique et précise à l'agriculteur d'une manière simple et accessible et accompagner les investisseurs agricoles en les tenant aux faits des récentes techniques et itinéraires agricoles de sorte à favoriser le développement du secteur.

Comment l'Allemagne est devenue un eldorado pour les travailleurs et étudiants indiens

Entre 2015 et 2025, le nombre de citoyens indiens présents sur le sol allemand a plus que triplé. Cette dynamique est encouragée par un accord de coopération économique entre les deux pays. Et cette émigration d'Inde vers l'Allemagne semble être une aubaine pour l'une comme pour l'autre partie.

Par Loïc Ramirez Édité par Émile Vazand

Sur YouTube, sa vidéo cumule plus de 276.000 vues. Avec sa doudoune verte et son sac à dos, Kaustav Banerjee raconte son expérience en tant qu'immigré dans un petit film intitulé «Trois ans en Allemagne, la vraie expérience d'un Indien en Allemagne». Météo, langue, nourriture, études et boulot: ce très souriant jeune homme, qui travaille comme ingénieur logiciel à Berlin, aborde plusieurs sujets d'intérêt pour celles et ceux qui s'intéresseraient à cette destination.

Et le phénomène n'est pas mineur. Selon une étude de l'Institut allemand des affaires internationales et de sécurité (Stiftung Wissenschaft und Politik, SWP), un groupe de réflexion berlinois, le nombre de citoyens indiens dans le pays a plus que triplé en passant de 86.000 en 2015 à 280.000 dix ans plus tard, dont environ 50.000 sont actuellement des étudiants. «Pourquoi j'ai choisi l'Allemagne? Des amis à moi, installés ici, me vantaient le niveau des études, qu'ils disaient supérieur à celui des universités de chez nous», récapitule le jeune Hitesh Patil, âgé de 29 ans et originaire de l'État indien du Maharashtra (ouest du pays). Le jeune homme est arrivé à Berlin en 2021 pour poursuivre ses études de physique, qu'il avait entamées dans son pays natal. «J'ai postulé auprès de plusieurs universités dans tout le pays et c'est l'université libre de Berlin qui a répondu favorablement. Une fois accepté, j'ai pu présenter une demande de visa.»

En Allemagne, il existe trois types de permis de résidence: le permis de résidence temporaire (Aufenthaltslaubnis), habituellement valable un à trois ans avec la possibilité de le prolonger, le titre de séjour permanent (Niederlassungserlaubnis) et la carte bleue européenne. Créée en 2009, cette dernière vise à attirer au sein de l'UE des travailleurs hautement qualifiés de pays tiers. Selon le SWP, c'est l'introduction de cette mesure dans l'espace juridique allemand, en 2012, qui semble avoir accéléré l'arrivée de travailleurs indiens, alors que leur immigration était jusque-là assez limitée. Alors qu'ils étaient environ 60.000 à cette époque, les résidents indiens en Allemagne ont atteint le nombre de 150.000 en 2020.

Un vivier de talents pour l'économie allemande

Confrontée au vieillissement de sa population et à un faible taux de natalité (1,35 enfant par femme actuellement), l'Allemagne fait face à une pénurie critique de main-d'œuvre qualifiée, notamment dans les secteurs des sciences, technologies, ingénierie et mathématiques, mais aussi dans la santé. Dans ce contexte, la jeunesse indienne représente un vivier de ta-



lents pour le pays européen: sur une population estimée à 1,4 milliard d'habitants, environ 37 millions suivent des études supérieures (d'après les données de 2021 de la plateforme CurieXplore).

«Les premières années ont été difficiles à cause du Covid, mais il a été assez facile de s'intégrer à Berlin et d'y reprendre une vie sociale, de se faire des amis, car l'anglais est parlé partout.»

L'Inde se présente donc comme un partenaire idéal pour combler le déficit de main-d'œuvre de l'Allemagne. Pour couronner le tout, le gouvernement allemand a lancé, en octobre 2024, le plan «Focus sur l'Inde», qui comprend une série de mesures conçues pour faciliter la mobilité des professionnels indiens, ainsi que des accords de coopération en matière de sécurité et de défense, mais aussi des partenariats énergétiques. «C'est un exercice tout à fait unique. Je pense qu'il n'y a aucun autre pays avec lequel nous avons ce type de coopération», avait déclaré dans un entretien Philipp Ackermann, ambassadeur d'Allemagne en Inde, en poste à New Delhi.

Originaire de l'État du Bengale-Occidental (nord-est de l'Inde), Arpita Sarkar est arrivée à Berlin en 2020. «Les premières années ont été difficiles à cause du Covid, mais il a été assez facile de s'intégrer à Berlin et d'y reprendre une vie sociale, de se faire des amis, car l'anglais est parlé partout», tempère cette jeune femme de 34 ans. Employée dans une entreprise technologique spécialisée dans le domaine des transports, elle affirme que «les conditions de travail ici sont bien meilleures qu'en Inde. Il y a beaucoup moins de pression et il existe une compréhension de l'équilibre nécessaire entre vie professionnelle et vie privée.»

Un constat que partage son mari, Ani-

broto, développeur informatique. Il raconte avoir travaillé en Hongrie, avant d'avoir déménagé à Berlin. «Je voulais tenter l'expérience dans une autre ville européenne, dans l'optique d'améliorer notre situation à tous les deux. Une offre d'emploi s'est présentée en Allemagne, donc nous sommes venus ici.»

Une météo rude, mais des conditions de vie «appréciables»

Attirés par des revenus nettement supérieurs à ceux proposés en Inde, beaucoup de jeunes travailleurs voient dans l'émigration vers le pays de Goethe une opportunité d'améliorer de manière significative leur qualité de vie. Ce changement n'est toutefois pas exempt de difficultés: la langue, l'isolement, une culture différente, etc. Ces mêmes problématiques reviennent dans les témoignages. «L'hiver est long, sourit Anibroto Sarkar. Et le peu de soleil, c'est ce qui manque le plus ici!» Apurva Patil a également souffert de l'hiver durant sa première année. Arrivée à Dresde (Saxe, est de l'Allemagne) en décembre 2021, la jeune femme de 35 ans se remémore ses premiers jours. «C'était difficile au début, le froid était intense. En Inde, on a l'habitude de voir des gens partout tout le temps, mais ici, non, surtout dans une ville de petite taille.» L'année suivante, elle a rejoint son frère dans la capitale, où elle a trouvé un emploi dans son domaine, les technologies de l'information, au sein d'une entreprise. Avec du recul, elle souligne les points positifs de sa vie en Allemagne: «Je vois la différence qu'il y a avec l'Inde en ce qui concerne les services publics, les transports, la santé, le fait de bénéficier du chômage, par exemple. Ce sont des choses que j'apprécie.» Dès 2022, les conséquences de l'intensifi-

cation de la guerre en Ukraine ont entamé le lustre de l'eldorado germanique. Les sanctions contre la Russie et le sabotage des gazoducs Nord Stream ont frappé une Allemagne très dépendante du gaz russe. Cela a entraîné une augmentation des prix de l'énergie et a lourdement pénalisé la compétitivité de son industrie. La consommation des ménages, moteur traditionnel de la croissance, est restée faible. À cela se sont ajoutés des licenciements massifs dans plusieurs secteurs.

Bien que cette conjoncture n'ait pas directement affecté l'immigration indienne (qui n'a pas ralenti), elle a modifié l'environnement général sur le marché du travail. «Personnellement, j'ai l'impression que les conditions de travail se sont "indianisées", il y a davantage de pression, indique Apurva Patil, au sujet de son lieu de travail. Mais c'est peut-être à cause du fait que de nombreux collègues sont eux aussi indiens, y compris aux échelons supérieurs. Ils ont peut-être importé cette culture de la gestion du personnel.» Pour le moment, les études n'indiquent pas de tendance au retour au pays en ce qui concerne les travailleurs indiens en Allemagne. Le phénomène étant encore relativement nouveau, il est difficile de l'évaluer sur le long terme. «En ce qui nous concerne, nous retournerons sûrement en Inde un jour, mais pas tout de suite», avance Arpita Sarkar. À l'inverse, certaines de leurs connaissances toujours installées dans leur pays d'origine s'intéressent elles aussi à l'Allemagne et aux modalités pour s'y rendre. «Si on me pose la question, je réponds que oui, c'est un pays que je recommande», conclut la trentenaire indienne.

Source : Slate.fr ;
publié le 13 décembre 2025

TUNISIE

Lancement d'un programme de stockage de l'huile d'olive

Le ministère de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche maritime a annoncé le lancement d'un programme national de stockage de l'huile d'olive auprès d'opérateurs privés, dans le cadre des préparatifs de la saison 2025-2026 et en application des recommandations issues du conseil ministériel restreint tenu le 25 octobre 2025. Ce programme, supervisé par l'Office national de l'huile, vise à stocker des quantités d'huile d'olive comprises entre 100 000 et 150 000 tonnes, pour une durée fixée à trois mois, au profit des acteurs du secteur en cas de besoin, avec l'octroi d'une prime de stockage à l'offre ainsi qu'une prime additionnelle au bénéfice des agriculteurs. Le ministère a précisé que l'adhésion à ce programme sera ouverte à l'ensemble des agriculteurs, propriétaires de moulins et exportateurs, avec une prime de stockage déterminée, attribuée comme suit : 300 dinars par tonne au profit des propriétaires de moulins et des exportateurs. Le ministère de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche maritime a appelé tous les intervenants du secteur de l'olive et de l'huile d'olive à contacter les services centraux et régionaux de l'Office national de l'huile, afin d'obtenir d'avantage d'orientations et de déposer leurs demandes liées au stockage. Cette mesure s'inscrit dans le cadre du soutien à la filière de l'huile d'olive, de la recherche d'un équilibre du marché et de la préservation des intérêts des agriculteurs et des différents intervenants du secteur, notamment durant les périodes de pic de production.

ÉGYPTE

Le chinois Jasan Group injectera 100 millions \$ dans un projet textile

En Afrique, l'Égypte compte parmi les pays où l'industrie textile est la plus développée. Afin de renforcer les performances de la filière à l'exportation, les autorités misent sur l'attractivité de pôles de production tels que Qantara Ouest pour capter de nouveaux investissements dans le secteur.

En Égypte, l'Autorité générale de la zone économique du canal de Suez (SCZone) a annoncé, le dimanche 14 décembre, la signature d'un accord avec le groupe chinois Zhejiang Jasan en vue de la réalisation d'un complexe textile et d'habillement intégré dans la zone industrielle de Qantara Ouest. Selon un communiqué publié sur le site de la SCZone, ce projet mobilisera un investissement estimé à 100 millions \$. Prévue pour occuper une superficie de 30 hectares, l'infrastructure regroupera l'ensemble de la chaîne de valeur textile, incluant les activités de filature, le tissage et la teinture, ainsi que la confection de vêtements prêt-à-porter, d'articles de sport, de vêtements sans

couture, de chaussettes et d'accessoires. « Le projet vise à exporter 90 % de sa production vers les marchés mondiaux, tout en réservant 10 % au marché local. Il devrait créer environ 6 000 emplois directs une fois pleinement opérationnel », souligne le communiqué. Globalement cet investissement s'aligne sur les ambitions des autorités d'améliorer la contribution de l'industrie textile aux recettes d'exportation du pays. Dans le pays des pharaons, le Conseil des exportations de vêtements prêts-à-porter (AECE) s'est en effet fixé pour objectif de quadrupler les recettes d'exportation de vêtements pour atteindre 12 milliards \$ d'ici à 2031, contre une enveloppe de 2,81 milliards \$ engrangée en 2024. Plus lar-

gement, il confirme l'intérêt croissant des investisseurs pour Qantara Ouest comme base de production dans le textile. Depuis le début de l'année 2025, plusieurs projets y ont été lancés, notamment par les chinois EVERFAR Textile Egypt LLC (130 millions \$), Changzhou Kingcason Printing & Dyeing Co. (24,5 millions \$), Shanghai Honour Home Textile et l'entreprise turque Orağlu, qui a signé en février dernier un accord de 120 millions \$ pour implanter une usine intégrée de confection. Située dans la Zone économique du canal de Suez, Qantara Ouest bénéficie d'une proximité avec le canal et les ports égyptiens, ce qui facilite l'accès aux marchés internationaux.

MAURITANIE

Le Groupe de la Banque mondiale lance un nouveau Cadre de Partenariat Pays pour stimuler l'emploi et la croissance

Le Groupe de la Banque mondiale a officiellement lancé aujourd'hui son nouveau Cadre de Partenariat Pays (CPP) pour la Mauritanie couvrant la période 2026-2030. Ce cadre stratégique présente une approche ambitieuse visant à accélérer la diversification économique, stimuler la croissance et élargir les opportunités d'emploi. La cérémonie de lancement, tenue à l'hôtel Sheraton de Nouakchott, a réuni des représentants du gouvernement, des partenaires au développement, du secteur privé ainsi que de la société civile. Le nouveau CPF est étroitement aligné sur la Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP 2016-2030) de la Mauritanie et s'articule autour de quatre piliers stratégiques : la création de davantage et de meilleurs emplois, le ren-

forcement des institutions, la connectivité des territoires et le renforcement de la résilience. Le ministre de l'Économie et du Développement, Abdallah Souleymane Cheikh-Sidia, qui a présidé la cérémonie, s'est félicité de ce nouveau cadre de coopération entre le Groupe de la Banque mondiale et la République islamique de Mauritanie, déclarant : « Ce partenariat avec le Groupe de la Banque mondiale constitue une opportunité unique pour accélérer la transformation structurelle de notre économie à travers une diversification porteuse d'une croissance plus durable et inclusive, et créatrice d'emplois, en particulier pour notre importante jeunesse. » La cérémonie de lancement s'est déroulée en présence d'Anna Bjerde, Directrice générale des opérations du Groupe de la

Banque mondiale, qui a déclaré : « Ce cadre positionne le Groupe de la Banque mondiale pour accompagner la Mauritanie dans la réalisation de son ambition de devenir un pôle régional de la logistique et de l'énergie, tout en favorisant une croissance durable grâce au développement du secteur privé et au renforcement des compétences nécessaires pour libérer le potentiel de sa jeunesse. » Le Groupe de la Banque mondiale a réaffirmé son engagement à travailler aux côtés du gouvernement mauritanien en déployant une approche unifiée mobilisant les efforts conjoints de ses différentes institutions, à savoir l'IDA, la SFI et MIGA, dans le but de promouvoir la diversification économique au service de la croissance et de l'emploi. Le portefeuille du Groupe de la

Banque mondiale en Mauritanie s'élève à 1 153,8 millions de dollars américains et soutient un large éventail d'interventions, comprenant neuf projets nationaux pour un montant de 535,8 millions de dollars, deux opérations d'appui budgétaire totalisant 78 millions de dollars, ainsi que neuf opérations d'intégration régionale d'une valeur de 540 millions de dollars. Parallèlement, la Société financière internationale (IFI) dispose d'un portefeuille de 120 millions de dollars axé sur le développement du secteur privé et la création d'emplois, tandis que la couverture totale de garanties de la MIGA atteint 300 millions de dollars, contribuant à la réduction des risques d'investissement et au soutien d'emplois durables et de la transformation économique.

HONG KONG / L'ARABIE SAOUDITE

Ils renforcent leur partenariat économique

Annoncé par Paul Chan le lancement d'un fonds souverain saoudien pour 2026 permettra de soutenir les entreprises de Hong Kong et de la Greater Bay Area souhaitant s'implanter en Asie de l'Ouest. Pont entre les capitaux asiatiques et les ambitions de diversification saoudiennes, le partenariat entre Hong Kong et l'Arabie Saoudite s'intensifie. Explications.

Un fonds stratégique pour stimuler les échanges

Hong Kong et l'Arabie Saoudite franchissent une nouvelle étape dans leur coopération économique avec la création d'un fonds d'investissement conjoint d'un milliard de dollars américains. Annoncé par Paul Chan, secrétaire financier de Hong Kong, ce partenariat entre la Hong Kong Monetary Authority (HKMA) et le Public Investment Fund (PIF), le fonds souverain saoudien, vise à soutenir les entreprises de Hong Kong et de la Greater Bay Area souhaitant s'implanter en Asie de l'Ouest. Le protocole d'accord (MoU), signé à l'oc-

casion de la 8^e édition du Future Investment Initiative (FII), prévoit la mise en place d'un fonds d'un milliard de dollars destiné à encourager les investissements dans les secteurs clés de la transformation saoudienne : les énergies renouvelables, les technologies financières, la santé et la fabrication industrielle. Ce fonds soutiendra également la localisation en Arabie Saoudite d'entreprises liées à Hong Kong et à la Greater Bay Area, favorisant la création d'emplois hautement qualifiés et l'émergence de champions régionaux dans ces domaines. Au cœur de cette initiative se trouve la volonté du royaume d'accélérer la diversification de son économie au-delà du pétrole, conformément à la stratégie Vision 2030. Pour Hong Kong, ce partenariat renforce son statut de place financière mondiale en tirant parti de ses talents variés, de son infrastructure financière efficace et de sa profonde liquidité, tout en ouvrant de nouveaux débouchés à ses entreprises dans une région en pleine mutation.

Des intérêts complémentaires

Depuis 2023, les échanges entre la région administrative spéciale et Riyad se sont intensifiés à travers une série d'accords et de missions économiques. Invest Hong Kong et le Ministère saoudien de l'Investissement ont signé un accord de coopération pour promouvoir les flux d'investissements bilatéraux et faciliter les projets conjoints. Ce rapprochement a été renforcé par la conclusion de plusieurs protocoles d'entente en matière de technologie, d'événementiel et de services aux entreprises. Les opportunités sont multiples : l'Arabie Saoudite offre un accès privilégié au vaste marché du Golfe, tandis que Hong Kong représente pour le royaume une passerelle stratégique vers la Chine et les capitaux asiatiques. Le développement de produits financiers compatibles avec les principes de la finance islamique illustre cette complémentarité. En 2024, Hong Kong a d'ailleurs vu la cotation de son premier ETF indexé sur les obligations souveraines saoudiennes, tandis que Riyad lançait un fonds conforme à la charia investissant dans des entreprises cotées à Hong Kong.

Des ambitions communes

Les entreprises hongkongaises montrent un intérêt croissant pour le marché saoudien : selon une étude d'HSBC, près d'un cinquième d'entre elles considèrent le royaume comme leur destination prioritaire pour diversifier leurs chaînes d'approvisionnement, devant même la Chine continentale. Ce dynamisme s'explique par un environnement réglementaire clair, des incitations fiscales attractives et une vision commune tournée vers l'innovation et la durabilité. Cette convergence illustre la transformation d'une économie mondiale devenue multipolaire. Pour Hong Kong, forte de son expertise financière et de son rôle de carrefour entre Orient et Occident, la coopération avec Riyad offre une occasion unique de consolider sa position de hub international. Pour l'Arabie Saoudite, ce partenariat ouvre la porte à une meilleure intégration dans les circuits asiatiques d'investissement et de technologie. Ensemble, les deux territoires bâtissent une relation appelée à jouer un rôle clé dans l'équilibre économique entre l'Asie et Sud Ouest de l'Asie.

GHANA

L'économie commence à se stabiliser, mais la véritable relance tarde

Le FMI souligne que le Ghana fait face, depuis trois ans et demi, à une profonde crise macroéconomique et de la dette, alimentée par des fragilités internes et des chocs externes. L'institution met en avant le rôle déterminant de la banque centrale, qui a adopté des mesures concernant l'or, les cryptomonnaies et les devises étrangères.

Les indicateurs macroéconomiques du Ghana commencent à montrer des signes de stabilisation, mais ces améliorations ne se traduisent pas encore par un véritable soulagement pour les ménages et les entreprises. Selon les récentes évaluations du FMI, les données du marché et les commentaires locaux sur la politique, l'écart se creuse entre les progrès sur le papier et l'expérience vécue par les citoyens alors que le pays entre dans une période politiquement délicate avant le cycle budgétaire de 2026. L'inflation est tombée à 12,1% en juillet 2025, soit le niveau le plus bas depuis près de quatre ans, mais les prix restent élevés par rapport à la période précédente, dans toutes les catégories de consommation. L'inflation alimentaire est toujours de 15%, et les coûts de transport continuent d'augmenter alors que les ajustements des prix du carburant se répercutent sur l'économie. Les réserves de change se sont renforcées à 11,4 milliards de dollars, offrant une couverture de 4,8 mois d'importations et bénéficiant des rentrées liées à la reprise de l'or par la

Banque du Ghana. Le cedi reste toutefois instable. Le secteur financier se stabilise progressivement, la plupart des banques ayant rétabli leurs niveaux d'adéquation des fonds propres à environ 13% grâce au programme d'échange de la dette intérieure. Cependant, les prêts n'ont pas repris. Les crédits douteux élevés et les stratégies prudentes des banques restreignent le crédit aux PME dans les secteurs de la fabrication, du commerce de détail et de l'agriculture. Ces secteurs, qui emploient généralement de nombreux jeunes travailleurs, font face à des pénuries de financement qui ralentissent la création d'emplois et affaiblissent la reprise du Ghana. La consolidation budgétaire a progressé, le Ghana ayant affiché un excédent primaire de 0,5% du PIB en 2025. Une meilleure conformité à la TVA, l'amélioration des systèmes fiscaux numériques et des contrôles plus stricts des dépenses ont contribué à ce retournement de situation. Toutefois, les négociations non résolues sur la dette extérieure continuent de limiter l'espace budgétaire et d'entamer la confiance des

investisseurs. Malgré ces gains de stabilisation, de nombreux ménages continuent de faire face à des difficultés économiques importantes. Les salaires réels accusent un retard sur l'inflation, et de nombreux travailleurs informels gagnent moins que le salaire vital de 2922 cedi (255,46 dollars) L'impact du taux de change maintient les biens essentiels à un prix élevé, et le chômage des jeunes reste au-dessus de 30%, freinant la demande intérieure et ralentissant la reprise globale. Les efforts de stabilisation du Ghana avancent, mais la reprise reste fragile et inégale. Les indicateurs macroéconomiques montrent une amélioration, mais les bienfaits ne parviennent pas suffisamment aux familles et aux petites entreprises. Les analystes s'accordent largement à dire qu'une désinflation durable, un renforcement des flux de crédit, et des progrès rapides dans la restructuration de la dette extérieure seront essentiels pour déterminer si le pays peut passer de la stabilisation à la croissance économique inclusive.

SÉNÉGAL

Dakar lance un projet pour restaurer 80 000 hectares de terres dégradées

En Afrique, la dégradation des terres agricoles constitue un défi pour les systèmes agroalimentaires, réduisant à la fois la productivité et les moyens de subsistance des agriculteurs. Face à cette menace, les initiatives se multiplient sur le continent pour inverser la tendance. Au Sénégal, Fodé Fall, secrétaire général du ministère de l'Environnement et de la Transition écologique, a donné le lundi 8 décembre dernier le coup d'envoi d'un nouveau projet de restauration écologique qui prévoit de réhabiliter 80 000 hectares de terres dégradées. Selon les informations relayées par l'Agence de Presse Séné-

galaise (APS), cette initiative s'inscrit dans le cadre du Programme de renforcement de la résilience de la Grande Muraille Verte d'Afrique (SURAAGWA). Ce programme qui ambitionne de restaurer 1,4 million d'hectares de terres dégradées dans 8 pays du Sahel, y compris le Sénégal, bénéficie d'un budget de 222 millions \$ financé à hauteur de 68 % par le Fonds vert pour le climat, destiné à renforcer la résilience climatique et à lutter contre la désertification. Alors que le financement dédié au Sénégal et les détails concernant les régions ciblées n'ont pas été évoqués, M. Fall estime que les interven-

tions prévues devraient également favoriser le développement de chaînes de valeur durables, le renforcement des capacités des acteurs locaux et le soutien à la gouvernance environnementale. Globalement, cette nouvelle initiative vient accompagner les efforts déjà mis en œuvre par le pays pour soutenir la restauration des terres dégradées. À titre d'exemple, le Sénégal s'est engagé à restaurer 2 millions d'hectares de forêts et de terres agricoles d'ici 2030 dans le cadre de l'Initiative africaine de restauration des paysages forestiers (AFR100), lancée en 2015. Dans une mise à jour des données de l'initiative réalisée en 2023, le

pays d'Afrique de l'Ouest revendiquait 2,3 millions d'hectares de terres en cours de restauration. En dépit de ses engagements, la problématique de la dégradation des terres se pose encore avec acuité. Selon un rapport publié en 2024 par la Cour de comptes, 34 % des terres du Sénégal sont considérées comme dégradées ce qui représenterait environ 6 860 900 hectares. Les causes de ce phénomène sont largement documentées et résultent des effets conjugués de la déforestation, de la salinisation des sols, de l'érosion, des feux de brousse, du surpâturage ainsi que des pratiques agricoles inadéquates.

GUINÉE

L'Italie cofinance un programme de développement agricole de 6 millions \$

En Guinée, le secteur agricole contribue à hauteur de 29 % du PIB et emploie environ 58 % de la population active. Le gouvernement entend capitaliser sur le potentiel du secteur pour développer de nouvelles coopérations avec ses partenaires internationaux dans la production et le commerce. En Guinée, le ministère de l'Agriculture a donné le mercredi 10 décembre dernier le coup d'envoi officiel du Projet Agricole Guinée-Italie (PAGITA), dont la mise en œuvre est prévue sur une période de 3 ans. D'un coût total de 5 millions d'euros (5,8 millions \$) et financé à hauteur de 90 % par la partie italienne, ce projet triennal vise à moderniser le maraîchage, renforcer la sécurité alimentaire et soutenir l'autonomisation des femmes et des jeunes. Dans un communiqué publié sur son site, le ministère de l'Agriculture indique que les interventions prévues porteront sur l'aménagement d'un périmètre maraîcher dans les villes de Conakry et Kankan ainsi que le renforce-

ment des capacités de 6 000 producteurs bénéficiaires à travers des programmes de formation. Il est également prévu l'accompagnement et le financement de plus de 100 initiatives entrepreneuriales portées par des jeunes et des femmes. « Ces actions visent à dynamiser les chaînes de valeur agricoles, promouvoir l'autonomisation économique des communautés et renforcer durablement la sécurité alimentaire », souligne le communiqué.

Un cadre de coopération plus vaste

Au cours d'une rencontre qui s'est tenue le 8 décembre dernier en marge du lancement du PAGITA entre Mariame Ciré Sylla, ministre de l'Agriculture, et Tarek Chazli, ambassadeur d'Italie dans le pays, il ressort que ce nouveau projet s'inscrit dans le cadre du Plan Mattei, une initiative lancée par Rome depuis 2024, visant à renforcer la coopération avec les pays africains dans les secteurs de l'énergie, l'agri-

culture, les infrastructures et la formation. L'Italie entend ainsi développer en Guinée des projets alignés sur les priorités nationales et les opportunités offertes par ce plan dans l'Agriculture. « La partie italienne a mis en avant la compétitivité naturelle de la Guinée, notamment la qualité de son cacao, et exprimé un intérêt particulier pour l'aménagement et l'encadrement des infrastructures, en recherchant des partenariats. Les filières café et cacao ont fait l'objet d'une attention spécifique, l'Italie souhaitant évoluer d'une coopération technique vers une coopération commerciale, en tirant profit du climat favorable de la Guinée », peut-on lire dans un communiqué publié par le ministère de l'Agriculture. Il convient de noter que l'Italie figure parmi les principaux transformateurs de café et de cacao en Europe avec les Pays-Bas, l'Allemagne, la Belgique ou la France. Ce cadre de coopération est une opportunité pour la Guinée d'augmenter ses recettes d'exportations vers l'Union européenne.

INSERTION PROFESSIONNELLE La Côte d'Ivoire vise plus de 152 000 jeunes en 2026

Alors que le marché du travail ivoirien est marqué par un taux de chômage des jeunes qui, bien que relativement bas au regard des indicateurs officiels, masque des difficultés d'accès à des emplois formels et qualifiés, l'État renforce ses dispositifs pour mieux intégrer les jeunes dans l'économie. En Côte d'Ivoire, le gouvernement a lancé officiellement, le mercredi 10 décembre, à Abidjan-Treichville, la 4^e édition du Programme national de stage, d'apprentissage et de reconversion (PNSAR). Ce dispositif étatique vise à renforcer l'employabilité des jeunes et à faciliter leur insertion sur le marché du travail. Il s'inscrit dans le cadre global du Programme jeunesse du gouvernement (PJ-GOUV 2023-2025). Piloté par le ministère de la Promotion de la jeunesse, de l'Insertion professionnelle et du Service civique, via l'Agence emploi jeunes (AEJ), le PNSAR 2026 ambitionne d'accompagner 152 237 jeunes, dont 100 000 en immersion en entreprise, pour un budget de 26,52 milliards FCFA (environ 47,4 millions de dollars). Le programme combine stages, apprentissages et reconversions, offrant aux jeunes des compétences pratiques pour faciliter leur entrée dans la vie active. À partir de 2026, les indemnités des stages de qualification seront uniformisées et fixées au SMIG (75 000 FCFA), quel que soit l'organisme d'accueil, selon le communiqué officiel. Parallèlement, les entreprises partenaires continueront de bénéficier de crédits d'impôt, consolidant leur rôle dans l'insertion professionnelle des jeunes. Dans son allocution, le Premier ministre Robert Beugré Mambé opportunément, les qualifiant de « probabilités qui prennent forme grâce à l'engagement et à la foi en l'avenir ». Il a souligné que le PNSAR illustre la volonté du gouvernement d'investir dans le potentiel des jeunes Ivoiriens afin de leur garantir un avenir professionnel plus solide. Cette annonce intervient dans un contexte où le taux de chômage des jeunes (15-24 ans) en Côte d'Ivoire reste relativement faible — environ 3,9 % en 2024 — mais masque des enjeux persistants d'accès à des emplois de qualité et à des opportunités formelles. Pour rappel, le PNSAR a été initié en 2022 avec pour objectif de renforcer l'employabilité des jeunes et de faciliter leur insertion professionnelle. En 2025, le programme prévoyait 142 702 opportunités de formation, de stage et d'immersion en entreprise, dont 102 702 prises en charge par l'AEJ. Selon les données disponibles, 83 370 jeunes ont déjà été mis en activité cette année, soit un taux de réalisation de 81,2 %.

AVANT LES DÉCISIONS DES BANQUES CENTRALES ET LES DONNÉES CLÉS

Les marchés boursiers reculent

Les actions asiatiques ont chuté dans les premiers échanges lundi, les investisseurs limitant la prise de risque au début d'une semaine parsemée de décisions des banques centrales et de publications de données clés.

L'indice MSCI le plus large des actions de l'Asie-Pacifique hors Japon .MIAPJ0000PUS a perdu 1%, mené par une chute de 2,7% des actions sud-coréennes .KS11 , l'un des marchés les plus performants au monde cette année.

"Nous entrons dans la dernière semaine d'échanges pour 2025 avant que beaucoup ne clôturent leurs comptes et ne disent adieu à l'année", a déclaré Chris Weston, responsable de la recherche chez Pepperstone Group à Melbourne. "Certains l'auront déjà fait", a-t-il ajouté.

"On peut penser que les conditions de liquidité s'amenuiseront cette semaine par rapport à ce qui est habituel, mais qu'elles resteront suffisantes pour que la taille soit travaillée sans que les prix ne bougent de manière excessive, mais qu'elles chuteront vraiment la semaine prochaine."

Les contrats à terme du S&P 500 e-mini EScv1 étaient en hausse de 0,3 %, tandis que le rendement de l'obligation du Trésor américain à 10 ans était en baisse de 1,2 point de base à 4,182 %, les investisseurs attendant une série de données économiques et une série de décisions de la part des banques centrales. Parmi les banques centrales qui prendront des décisions cette semaine, la Banque du Japon devrait relever ses taux de 25 points de base à 0,75 %, tandis que la Banque d'Angleterre pourrait procéder à une réduction de même ampleur à 3,75 %. La Banque centrale européenne devrait maintenir ses taux d'intérêt, tout comme la Riksbank suédoise et la Norges Bank norvégienne. Les investisseurs auront également la possibilité de rattraper les données économiques qui ont été retardées par la fermeture du gouvernement américain, y compris le rapport sur l'emploi pour le mois de novembre et l'indice mensuel des prix à la consommation.

Par rapport au yuan chinois négocié au large CNH= , le dollar américain s'est maintenu à 7,0532 yuans, autour de son niveau le plus élevé depuis plus d'un an, après que les données sur la production industrielle et les ventes au détail se soient encore ralenties en novembre. Les données officielles ont montré lundi que les prix des nouveaux logements ont prolongé leur déclin en novembre, indiquant qu'une reprise de la demande reste insaisissable malgré la promesse du gouvernement de stabiliser le secteur.

China Vanke 000002.SZ a déclaré qu'il convoquerait une deuxième réunion des détenteurs d'obligations, après que le promoteur immobilier soutenu par l'État n'ait pas réussi à obtenir l'approbation des détenteurs d'obligations pour prolonger d'un an un paiement obligataire arrivant à échéance lundi, augmentant le risque de défaut de paiement et renouvelant les inquiétudes sur le secteur immobilier en crise.

"Si Vanke finit par faire défaut, nous pensons que les ramifications sur le secteur immobilier chinois peuvent être significatives", a déclaré Jeff Zhang, analyste des actions chez Morningstar. « Les investisseurs pourraient s'inquiéter davantage du bilan et de l'attitude du gouvernement à l'égard du renflouement, même pour les "valeurs sûres". » Au Japon, les actions ont chuté malgré un regain d'énergie après que l'enquête "tankan " de la BOJ, très surveillée, a montré lundi que le sentiment des entreprises des grands fabricants a atteint son plus haut niveau en quatre ans, suggérant que l'économie résistait à l'augmentation des tarifs douaniers américains. Le Nikkei 225 .N225 était en baisse de 1,4%.

Dans les matières premières, le brut Brent LCOc1 était en hausse de 0,6 % à 61,46 \$, les craintes de l'offre liées aux tensions entre les États-Unis et le Vene-

zuela et ailleurs ayant fait grimper les prix. Imperial Oil IMO.TO a déclaré dimanche qu'elle avait lancé une alerte incendie dans sa raffinerie de 120 000 barils par jour dans l'Ontario, au Canada. Dans le même temps, la Russie a déclaré qu'une raffinerie de pétrole à Afipsky n'avait pas été endommagée par une attaque de drone ukrainien . Sur le front géopolitique, l'envoyé américain Steve Witkoff a déclaré que "beaucoup de progrès ont été faits" dans les pourparlers de paix pour mettre fin

à la guerre en Ukraine à Berlin dimanche. L'or XAU= a prolongé son récent rallye pour un cinquième jour alors qu'il s'approche d'un record de 4 381,21 \$. Le prix du lingot au comptant était en hausse de 0,5 % à 4 325,51 \$. Les marchés des crypto-monnaies ont mis fin à une série de trois jours de pertes, avec le bitcoin BTC= en hausse de 1,2% à 89 517,01 \$ et l'éther ETH= en hausse de 1,1% à 3 116,42 \$.

COTATION COMMERCIALE D’OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN



COTATION COMMERCIALE D’OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 15 Décembre 2025
Valeur : 17 Décembre 2025

BASE	DEVICES			COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR		129.5952	129.6102
1	EUR	EURO		152.0411	152.0716
1	GBP	POUND STERLING		173.1630	173.2294
100	JPY	JAPANESE YEN		83.4913	83.5225
1	CNY	CHINESE YUAN		18.3846	18.3889
1	CHF	SWISS FRANC		162.6242	162.7247
1	CAD	CANADIAN DOLLAR		94.1347	94.1661
1	DKK	DANISH KRONE		20.3481	20.3524
1	SEK	SWEDISH KRONA		13.9567	13.9604
1	NOK	NORWEGIAN KRONE		12.7861	12.7901
1	AED	UAE DIRHAM		35.2832	35.2911
1	SAR	SAUDI RIYAL		34.5375	34.5452
1	KWD	KUWAITI DINAR		422.2717	422.4583
1	TND	TUNISIAN DINAR		44.0720	44.5149
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM		14.0915	14.0931
1	LYD	LIBYAN DINAR		23.7995	23.9213
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA		3.2571	3.2672
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS		177.1376	177.1376

L’Europe vue en légère hausse, les banques centrales dans le viseur

Les principales Bourses européennes sont attendues en hausse prudente lundi à l'aube d'une semaine riche en décisions des banques centrales et en données économiques de premier plan, après avoir été pénalisées vendredi par la résurgence des craintes liées à l'IA. D'après les premières indications disponibles, le CAC 40 parisien pourrait gagner 0,25% à l'ouverture. Les contrats à terme signalent une hausse de 0,42% pour le Dax à Francfort et de 0,37% pour le FTSE à Londres. Le Stoxx 600 est attendu sur un gain de 0,4% à l'ouverture. La semaine s'annonce chargée pour les investisseurs à l'approche de Noël, ce qui devrait inciter à une certaine prudence, déjà perceptible en fin de semaine dernière avec le retour des inquiétudes concernant les dépenses d'investissement des grands noms du secteur technologique et les commentaires de plusieurs membres de la Réserve fédérale américaine (Fed) mettant en garde contre les prix toujours élevés. Les divisions au sein de l'institution et le manque de données actuelles sur l'économie américaine compli-

quent la visibilité des opérateurs, l'inflation persistante restant le principal point de discorde des responsables de la politique monétaire. Après la nouvelle réduction des coûts d'emprunt par la banque centrale américaine mercredi dernier, c'est maintenant au tour d'une longue liste de ses homologues européens : la Banque d'Angleterre (BoE) devrait procéder à une baisse de 25 points de base jeudi, tandis que la Banque centrale européenne (BCE) devrait opter le même jour pour le statu quo, tout comme la Riksbank suédoise et la Norges Bank norvégienne. Dans la zone euro, les commentaires et les prévisions de la BCE feront l'objet d'une attention particulière, car l'une des membres de l'institution, Isabel Schnabel, a ouvert la semaine dernière la porte à une hausse des taux comme mesure future de Francfort et que les opérateurs prévoient désormais que la BCE maintiendra ses taux inchangés en 2026. La décision de la Banque du Japon, qui devrait relever ses taux de 25 points de base à 0,75%, est pour sa part prévue vendredi, ce qui main-

tient les rendements obligataires japonais à des niveaux élevés. Les investisseurs auront également l'occasion de prendre connaissance d'une série de données économiques américaines qui ont été retardées par le "shutdown" du gouvernement américain, notamment le rapport sur l'emploi et l'indice des prix à la consommation de novembre, prévus respectivement mardi et jeudi.

A Wall Street

La Bourse de New York a fini en baisse vendredi avec la crainte, alimentée par Broadcom (-11,43%) et Oracle (-4,47%), d'une bulle autour de l'intelligence artificielle (IA) et les positions prises par certains responsables de la Fed douchant les espoirs d'une poursuite de la baisse des taux d'intérêt dans un avenir proche aux Etats-Unis. Les records de clôture atteint jeudi par le Dow et le S&P ont pu aussi inciter des investisseurs à prendre leurs bénéfices. L'indice Dow Jones a cédé 0,51%, le Standard & Poor's 500, plus large, a perdu 1,07% et le Nasdaq Composite a reculé de son côté de 1,69%.

En Asie

La Bourse de Tokyo a terminé en baisse de 1,31%, touché par les pertes du secteur technologique dans le sillage de Wall Street la semaine dernière. L'enquête "tankan" de la Banque du Japon a par ailleurs révélé que le moral des grands industriels a atteint son plus haut niveau depuis quatre ans, suggérant que l'économie résistait à l'impact de la hausse des droits de douane américains. En Chine, les marchés d'actions subissent l'impact d'une série de données plus faibles que prévu sur la production industrielle et les ventes au détail. L'indice composite de la Bourse de Shanghai recule de 0,36% et le CSI 300 des grandes capitalisations abandonne 0,47%.

La Bourse de Hong Kong perd 1,23%

La production industrielle en Chine a progressé moins qu'attendu en novembre pour atteindre plus bas niveau depuis 15 mois, montrent des données officielles publiées lundi, tandis que les ventes au détail ont également déçu.

Taux

Les rendements obligataires sont en légère baisse aux Etats-Unis lundi après la hausse enregistré vendredi en raison des positions adoptées par certains responsables de la Fed sur la persistance de l'inflation. Le rendement des Treasuries à dix ans recule de 2 points de base à 4,1763%. Le deux ans cède 1,9 point de base à 3,5119%.

Changes

Le dollar évolue peu (-0,02%) face à un panier de devises de référence, et l'euro et la livre sterling sont également stables avant les décisions respectives de leurs banques centrales cette semaine. L'euro perd 0,08% à 1,1731 dollar et la livre sterling cède 0,06% face au dollar.

Pétrole

Les prix du pétrole sont en hausse lundi avec l'escalade des tensions entre les États-Unis et le Venezuela. Le Brent prend 0,52% à 61,44 dollars le baril, tout comme le brut léger américain (West Texas Intermediate, WTI), qui ressort à 57,74 dollars.

"DONNER DES RÈGLES CLAIRES AUX ENTREPRISES"

Londres promet un cadre complet pour les cryptomonnaies à partir de 2027

Ces changements doivent aussi offrir "à des millions de personnes une solide protection des consommateurs et en écartant les acteurs douteux du marché britannique", explique la ministre des Finances.

Londres veut instaurer un nouveau régime complet sur les cryptomonnaies à partir de 2027, visant à "faire du Royaume-Uni une destination mondiale pour les actifs numériques", a annoncé le ministère des Finances britannique lundi dans un communiqué. "En donnant aux entreprises des règles claires, nous leur apportons la certitude dont elles ont besoin pour investir, innover et créer des emplois hautement qualifiés ici au Royaume-Uni", a commenté la ministre des Finances Rachel Reeves. Ces changements doivent aussi offrir "à des millions de personnes une solide protection des consommateurs et en écartant les acteurs douteux du marché britannique", affirme-t-elle. A l'heure actuelle, pour opérer au Royaume-Uni, les sociétés liées aux cryptoactifs doi-

vent déjà répondre à certaines obligations, y compris en matière de lutte contre le blanchiment, et être enregistrées auprès de la FCA, qui régule les produits financiers classiques. La réglementation attendue doit être publiée en 2026 par ce gendarme des marchés financiers, avant son entrée en vigueur. Côté stablecoins -ces cryptomonnaies adossées à des devises traditionnelles, et considérés comme plus stables- la Banque d'Angleterre sera chargée de réguler les plus grands émetteurs (dit "systémiques") et la FCA les entreprises moins importantes. Fin novembre, la Banque d'Angleterre avait proposé des limites de détention de 20.000 livres (près de 23.000 euros) d'un stablecoin pour les particuliers. Les entreprises pourraient être limitées, sauf exceptions, à 10 millions.

Londres tente d'attirer les acteurs du secteur, qui a surfé cette année sur le boom des devises numériques malgré une rechute des cours ces derniers mois. Ces dernières années, les Etats développent leurs règles pour encadrer les cryptomonnaies, vecteur de nombreuses arnaques, comme la faillite frauduleuse du stablecoin Terra en 2022, orchestrée par le Sud-coréen Do Kwon, récemment condamné à 15 ans de prison. L'Union européenne déploie son propre régime sur les cryptomonnaies depuis l'entrée en vigueur du règlement MiCA en fin d'année dernière. Les Etats-Unis adoptent progressivement leur propre arsenal juridique, favorable au secteur, comme le GENIUS Act, qui concerne les stablecoins.

HAUSSE DES PRIX, STAGNATION DES REVENUS L'Italie se met en grève

A Noël, les familles italiennes sont confrontées à la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie, à la stagnation des revenus et à la stagnation de la consommation. Les associations de consommateurs appellent à une manœuvre courageuse. Les données économiques annoncent une reprise, mais dans la vie quotidienne, les familles italiennes se préparent à un Noël plus sobre. "Il est essentiel d'ajuster les salaires et les revenus des travailleurs afin qu'ils correspondent aux attentes définies par la Constitution", a rappelé le président de la République Sergio Mattarella, renversant le récit d'un pays

en pleine croissance. En fait, les chiffres révèlent un paradoxe : l'emploi augmente, tandis que le revenu réel continue de baisser, comme le soulignent les associations de consommateurs. L'image est confirmée par l'ISTAT qui, dans ses dernières enquêtes, enregistre une augmentation du nombre de personnes employées par rapport à la période pré-pandémique. Une tendance qui, toutefois, ne se traduit pas par une réelle amélioration des conditions économiques des familles : la croissance des prix des deux dernières années a érodé le pouvoir d'achat, laissant les revenus réels sensiblement stagnants.

Selon Confesercenti, entre 2019 et 2024, les revenus du travail perdront en moyenne 1 700 euros, tandis que l'écart par rapport à 2007 dépassera 4 000 euros pour les salariés et atteindra 9 800 euros pour les indépendants. Une dynamique qui contribue à comprimer la capacité de dépense des ménages, affectant particulièrement la consommation de proximité et le commerce traditionnel. "Nous avons le pouvoir d'achat le plus bas d'Europe, il n'y a que la Grèce qui soit pire que nous. C'est un chiffre qui témoigne d'une situation très grave", observe Anna Rea, présidente de l'Adoc, Association

pour la défense et l'orientation des consommateurs.

Flambée des prix : l'alarme de l'Adoc

Selon les conclusions de l'Adoc, au cours des deux dernières années, de nombreuses denrées alimentaires ont connu des augmentations drastiques : des produits de consommation courante tels que les pâtes, l'huile et le café aux produits typiques de Noël. Rea parle ouvertement de prix "doublés, voire triplés", une tendance que l'on peut observer tous les jours dans les rayons des supermarchés.

MALGRÉ LES DIFFICULTÉS DE NOVO NORDISK

Danemark revoit à la hausse ses prévisions de croissance

Le Danemark revoit à la hausse ses prévisions de croissance malgré les difficultés de Novo Nordisk. Le Danemark a relevé de manière significative ses prévisions de croissance économique pour 2025, grâce notamment à la bonne performance de l'industrie pharmaceutique, a annoncé jeudi la ministre de l'Économie, Stephanie Lose, et ce malgré les récents licenciements chez le géant pharmaceutique Novo Nordisk. Le PIB danois devrait désormais progresser de 2,6 % cette année, contre une précédente estimation de 1,4 % publiée en août, plaçant le pays parmi les économies à la croissance la plus rapide d'Europe, devant des poids lourds comme l'Allemagne, la France et l'Italie. La prévision de croissance pour 2026 a également été relevée à 2,2 % contre 2,1 % auparavant, tandis qu'un ralentissement à 1,6 % est attendu pour

l'année suivante, selon les projections gouvernementales. « La révision à la hausse de la croissance du PIB s'explique par le fait que l'industrie pharmaceutique continue de surprendre positivement pour l'économie danoise », a déclaré la ministre de l'Économie lors d'une conférence de presse. Le Danemark a profité ces dernières années du succès fulgurant de Novo Nordisk, fabricant du Wegovy, dans le secteur des médicaments pour la perte de poids, ce qui a contribué à placer la croissance du pays en 2024 parmi les plus élevées d'Europe, en partie grâce à ce laboratoire.

Le ralentissement de Novo Nordisk n'est pas une « inquiétude systémique »

Confronté à une concurrence croissante sur le marché des médicaments contre l'obésité, Novo Nordisk connaît cette année un ralentissement

de la croissance de ses ventes et a émis plusieurs avertissements sur ses bénéfices, entraînant la suppression de 9 000 emplois, dont plus de la moitié au Danemark. Stephanie Lose a toutefois estimé que la baisse de régime de Novo Nordisk ne représentait pas une menace systémique pour l'économie danoise : « L'industrie pharmaceutique n'est pas particulièrement ramifiée dans l'économie danoise, et une grande partie de sa contribution à la croissance provient d'activités à l'étranger, par exemple lorsque Novo Nordisk produit aux États-Unis. » La ministre a également souligné que les perspectives sont soutenues par une solidité économique plus large, dépassant le seul secteur pharmaceutique. Le Danemark, qui abrite également des groupes mondiaux tels que le transporteur maritime Maersk, le brasseur Carlsberg, le fabricant de

jouets Lego et le spécialiste de l'éolien Vestas, avait exprimé des inquiétudes sur l'impact potentiel des guerres commerciales et des droits de douane sur la croissance. « L'économie danoise a jusqu'à présent résisté aux vents contraires et s'est révélée extrêmement solide », a affirmé Stephanie Lose, ajoutant que la croissance du PIB au troisième trimestre a atteint son plus haut niveau en quatre ans. « L'emploi continue d'augmenter, l'inflation est faible et stable, et le pouvoir d'achat des Danois progresse », a-t-elle précisé. En septembre, la banque centrale danoise avait pourtant abaissé ses prévisions de croissance du PIB pour 2025-2027, invoquant l'impact négatif des droits de douane américains et le ralentissement de la croissance dans l'industrie pharmaceutique.

MERCOSUR

La France demande à l'Union européenne le «report des échéances»

Face à la colère des agriculteurs, le gouvernement tente sans doute de s'offrir un sursis. Dimanche 13 décembre, Emmanuel Macron a estimé «qu'à ce stade le compte n'y est pas pour protéger les agriculteurs français. Les exigences françaises n'ont pas été remplies. Aussi, en relais de la position du gouvernement, il a demandé à la présidente de la Commission un report de l'examen de l'accord» du Mercosur, selon l'entourage du président de la République. Maignon avait auparavant annoncé dans un communiqué que la France avait demandé à l'UE le report des «échéances» prévues cette semaine pour la signature de cet accord de libre-échange, estimant que les conditions n'étaient «pas réunies pour un quelconque vote» des États européens. «La France demande que les échéances de décembre soient repoussées pour continuer le travail et obtenir les mesures de protection légitimes de notre agriculture européenne», a expliqué Maignon. «Alors qu'un sommet du Mercosur est annoncé le 20 décembre, il est clair dans ce contexte que les conditions ne sont pas réunies pour un quelconque vote (des États) sur une autorisation de signature de l'accord». La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, veut parapher ce traité de libre-échange avec l'Argentine, le Brésil, l'Uruguay et le Paraguay samedi prochain lors du sommet du Mercosur dans la ville brésilienne de Foz de Iguaçu. La Commission doit au préalable obtenir le feu vert des États membres de l'UE dans la semaine, entre mardi et vendredi.

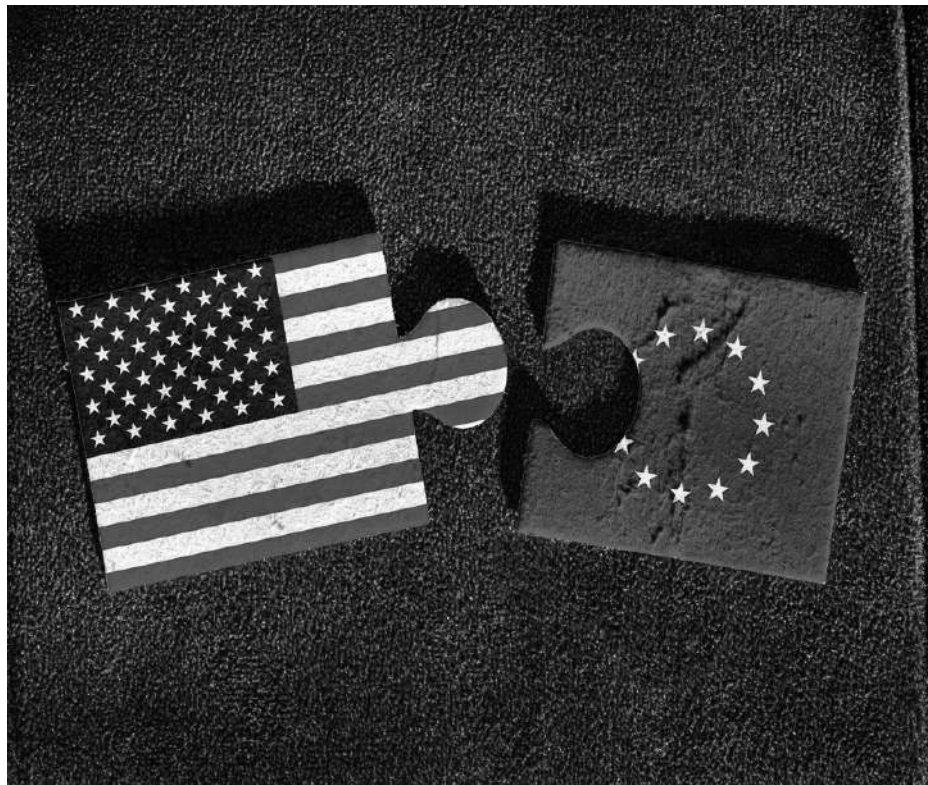
Un explosif rapport allemand affirme que stocker ses données en Europe ne suffit plus à les protéger des USA

Un avis juridique commandé par Berlin révèle l'étendue du contrôle américain sur les données cloud européennes. Même stockées dans des datacenters en Europe, vos informations restent accessibles aux autorités US.

Voilà qui ne va pas rassurer les sceptiques de la protection des données personnelles hébergées en Europe. Grâce à une demande d'accès à l'information, un rapport juridique un temps gardé au chaud, commandé par le ministère allemand de l'Intérieur, dévoile comment les lois américaines permettent aux agences de renseignement d'accéder aux données hébergées sur le Vieux continent. Un pavé dans la mare du cloud souverain.

Le Cloud Act américain efface les frontières numériques européennes

L'Université de Cologne a planché sur une question brûlante pour le compte de Berlin : dans quelle mesure les autorités américaines peuvent-elles mettre la main sur des données stockées hors de leur territoire ? La réponse des juristes allemands ne laisse guère de place au doute. Le Stored Communications Act, musclé par le Cloud Act, et la fameuse Section 702 du FISA (Foreign Intelligence Surveillance Act), prolongée par le Congrès américain jusqu'en avril 2026 au minimum, donnent un blanc-seing aux agences US. Voici le nœud du problème. Peu importe que vos fichiers dorment paisiblement dans un centre de données de Francfort ou de Dublin, ce qui compte aux yeux de la justice américaine, c'est qui tire les ficelles. Si une société mère basée outre-Atlantique garde le contrôle ultime sur l'infrastructure, elle devra se plier aux injonctions américaines, filiale européenne ou pas. Les experts allemands qui ont longuement étudié le sujet préviennent que même des entreprises 100% européennes ne sont pas à l'abri, comme l'explique le média heinse online. Dès



qu'elles entretiennent des relations commerciales significatives avec les États-Unis, elles entrent potentiellement dans le champ d'action des lois américaines. Le marché unique européen se retrouve ainsi dans une zone grise juridique assez préoccupante.

Le chiffrement ne suffit pas à échapper aux obligations de divulgation américaines

Certains pourraient imaginer qu'un chiffrement béton mettrait les données hors de portée. C'est oublier une subtilité du droit procédural américain. Les entreprises doivent conserver les informations jugées pertinentes avant même qu'une procédure ne démarre. Un fournisseur cloud qui s'auto-exclurait tech-

iquement de l'accès à ses propres systèmes s'expose à de lourdes sanctions. Un affrontement réglementaire entre le bloc UE et le bloc US semble se profiler. D'un côté, les autorités européennes de protection des données peuvent interdire les transferts vers des pays tiers, selon le RGPD.

De l'autre, Washington revendique une portée extraterritoriale totale de ses lois. Entre les deux, le Data Privacy Framework fait figure de passerelle bancal sur un précipice. L'avis allemand met justement le doigt sur cette contradiction. Les experts soulignent la nécessité urgente de bâtir des alternatives européennes pour renforcer l'autonomie numérique du continent. Tant que l'Europe dépendra massive-

ment des infrastructures américaines, elle restera coincée dans ce dilemme juridique entre protection de ses citoyens et réalité géopolitique du cloud.

L'open source comme alternative pour échapper au contrôle juridique américain

On pourrait parler de Google Cloud et d'Amazon Web Services, mais l'équation se complique surtout avec Microsoft 365, omniprésent dans les administrations et entreprises européennes. Plusieurs juristes allemands (Stefan Hessel, Christina Ziegler-Kiefer et Moritz Schneider) estiment que son utilisation conforme au RGPD reste envisageable moyennant une solide évaluation d'impact. Mais d'autres spécialistes jugent cette position trop optimiste. Sur LinkedIn, Marcel Warchaftig, de Nextcloud appelle à dépasser le stade des audits de conformité. Pour lui, l'Europe doit massivement investir dans ses propres infrastructures numériques et miser sur des technologies maison. L'open source doit devenir un levier stratégique, pour une transparence totale, une auditabilité garantie, et surtout l'émancipation des cadres juridiques étrangers qui s'invitent dans nos datacenters. On comprend que la souveraineté numérique, si tant qu'elle soit possible à la fois sur le hardware, le software et sur le stockage, ne peut plus se contenter de belles déclarations d'intention. Stocker des données européennes sur le sol européen ne suffit plus à les protéger. Sans alternatives robustes, résilientes et interopérables développées localement, l'Europe continuera de vivre avec cette épée de Damoclès juridique au-dessus de son cloud.

La fin des cartes graphiques GeForce RTX 3060 se précise

Rien de surprenant, sachant que NVIDIA poursuit la transition de sa gamme vers les seules générations RTX série 4000 et série 5000. C'est une page qui se tourne chez NVIDIA. Une page que l'on avait consulté avec plaisir alors que les cartes graphiques GeForce RTX 3000 auraient offert le meilleur rapport performances/prix NVIDIA à leur lancement. Mais voilà, même la RTX 3060 semble en fin de vie.

La GeForce RTX 3060 tire sa révérence

Alors que des rumeurs indiquaient à la rentrée dernière que NVIDIA pourrait arrêter la production de ses fers-de-lance, les GeForce RTX 5080 et RTX 5090, il est aujourd'hui bien difficile de trouver la moindre preuve. En revanche, ce qui semble à peu près certain, c'est que la firme américaine se prépare à l'arrêt complet



des précédentes générations. Si les modèles série 4000 d'entrée de gamme ont sans doute encore quelques mois devant eux, il en va tout autrement de la génération Ampere. Lancée en pleine « période COVID », cette gamme aura fait vibrer de nombreux joueurs grâce à son très bon rapport perfor-

mances/prix, notamment sur des cartes comme la RTX 3070. Sur les modèles les plus puissants, l'arrivée de la génération Lovelace a mis un rapide terme à la production et les GeForce RTX 3080 ou RTX 3090 ne sont plus disponibles depuis bien longtemps. En revanche, la RTX 3070 a été en

vente pendant encore un petit moment et il se trouve encore des RTX 3060 chez de nombreux revendeurs... plus pour très longtemps.

Quelques poignées de cartes encore en vente

Relayée par nos confrères de VideoCardz, ce qui n'est encore qu'un rumeur semble toutefois reposer sur des sources fiables, les forums toujours riches de multiples informations de Board Channels. « La série NVIDIA RTX 3060 a été commercialisée pendant longtemps. Bien que NVIDIA ait cessé la production de ce GPU il y a quelque temps, ses partenaires disposaient encore de stocks. Ces stocks ont duré jusqu'au milieu de cette année environ, avant d'être complètement épuisés. Bien que quelques cartes soient encore disponibles sur le marché, il s'agit sur-

tout de cartes ayant servi au minage ou reconditionnées, et les volumes disponibles sont désormais faibles. Des marques comme Colorful et Galax ont écoulé la plupart de leurs stocks en septembre et en octobre. Par la suite, seule Zotac disposait encore d'un stock important de RTX 3060, mais ce stock a été presque entièrement vendu au cours du mois de novembre. Cela signifie que les RTX 3060 neuves ont presque toutes été vendues et qu'à partir de ce mois-ci, la carte devrait officiellement quitter le marché, "mettre fin à sa mission" ». Notez que ces informations concernent essentiellement le marché asiatique et en France, quelques références de RTX 3060 sont encore notées « en stock » chez certains revendeurs : des Gigabyte ou des MSI notamment, mais cela ne devrait pas non plus durer.

La Fiat Topolino Vilebrequin ressemble à un joli petit coup marketing

La Fiat Topolino Vilebrequin n'ajoute que quelques modestes éléments de décoration mais elle se facture 3 600€ de plus que la version « normale » du petit quadricycle électrique sans permis cousin de la Citroën Ami. Alors que Renault enterre la Mobilize Duo, Fiat vient d'augmenter le nombre d'exemplaires prévus de sa série spéciale et quand on circule dans cette chose, les réactions des gens surprennent beaucoup.

1 3 490€. Voilà le prix de la Fiat Topolino Vilebrequin Collector's Edition, une série spéciale basée sur la Fiat Topolino Dolcevita (elle-même étroitement dérivée de la Citroën Ami). Oui, elle coûte 3 600€ de plus qu'une Topolino normale, déjà plus chère que la Française (dont l'addition démarre à 8 190€ et à 9 590€ en version « Buggy »). Quand on compare ces tarifs à ceux des kei-cars récemment essayés au Japon, facturés là-bas l'équivalent de moins de 10 000€ avec des prestations de vraies voitures, on se rappelle à quel point le marché automobile européen est devenu hors de prix pour ceux qui recherchent un petit véhicule le plus abordable possible. La Citroën Ami s'impose tout de même comme un vrai succès dans le paysage urbain d'Europe, avec plus de 65 000 exemplaires écoulés sur ses quatre premières années de commercialisation (en tête des véhicules sans permis). Et le « recarrossage » opéré par Fiat sur sa base technique ressemble à une vraie bonne idée marketing : d'après les spécialistes de Génération Sans Permis, elle s'est écoulée en France à 2 561 exemplaires sur le premier semestre 2025 et talonne désormais l'Ami (2 813 autos livrées). Même si elle coûte sensiblement plus cher (à partir de 9 890€), l'Italienne capitalise assurément sur un design plus séduisant que celui de sa cousine française. Notons au passage que d'après la même source, la Mobilize Duo du groupe Renault n'aurait été livrée qu'à 544 exemplaires sur la même période, signe d'un démarrage difficile

pour ce quadricycle électrique concurrent. Il vient d'être annulé purement et simplement par Renault à la suite de ces mauvais résultats !

La Topolino Vilebrequin se remarque comme une supercar !

Après une rapide première prise en main de la bête en Italie l'été dernier, je suis repassé derrière le volant de la Topolino Vilebrequin par curiosité pendant quelques jours à Marseille pour voir ce que ça faisait d'utiliser ce drôle d'engin dans la vie de tous les jours en ville. Et effectivement, je comprends pourquoi Fiat vient de décider de porter sa production à 200 exemplaires au lieu de 100 d'après les plans initiaux : elle hypnotise vraiment les gens qui la voient passer ! La Topolino Vilebrequin reste pourtant bien une Citroën Ami à peine modifiée, avec sa structure châssis très basique, sa forme que certains s'amusaient à comparer à une poubelle en PVC et sa carrosserie en plastique rugueux. Mais rien n'y fait, la petite auto sans permis détonne complètement dans la circulation marseillaise. Souffrant d'un amortissement extrêmement ferme et d'une autonomie quand même faiblarde même lorsqu'on ne fait que de petits trajets urbains (il faut vraiment la brancher à chaque fois qu'on s'arrête car les 75 kilomètres annoncés paraissent optimistes), cette Topolino plafonnant à 45 km/h seulement permet d'entendre et de sentir de près tous les gros diesel ou les scooters évoluant dans les envi-



rons lorsqu'on circule dans le flot d'une grande ville. Malgré tout ça, il y a bien un petit « je ne sais quoi » qui rend cool cette grosse boîte en plastique aux finitions rigolotes.

Comme un Kangoo Be Bop, mais sans l'échec

Parfois, les constructeurs automobiles tentent de petits coups marketing qui échouent totalement. Citons par exemple le Renault Kangoo Be Bop, cette variante « spéciale » du ludospace, ou encore le très anachronique Lada Niva Tsarina qui fascinait Pierre Desjardins dans le mauvais sens lorsqu'il en prenait le volant en 2012. Pour plein de raisons difficiles à exprimer, la Topolino Vilebrequin semble plutôt verser du bon côté de ces paris un peu osés. A son échelle, elle reproduit un peu la réussite des séries spéciales de la Fiat 500 comme la Riva, toujours aussi cotée sur le marché de l'occasion. Elle donne l'impression de conduire une petite voiture de plage à la mode malgré toutes ses limites de quadricycle léger sans permis. Attendons-nous d'ailleurs à d'autres séries spéciales du même genre, conçues en partenariat avec des marques hors automobile. Après Riva, Gucci, Giorgio Armani et Vilebrequin, quel badge Fiat osera coller sur ses voitures pour les vendre plus cher en production limitée ? J'aurais bien mis une petite pièce sur Tod's, mais il semble que cette marque collabore désormais étroitement avec Lamborghini...

La police de Dubaï continue d'acquérir des véhicules délirants



Les contraintes budgétaires des forces de police de Dubaï n'ont vraiment rien à voir avec celles

des autres pays. Mais on se demande vraiment si les fonctionnaires de l'Emirat peuvent sérieusement

remplir leurs missions avec des véhicules aussi éloignées de leurs besoins.

Les brigades d'intervention rapide de la gendarmerie nationale française peuvent compter sur leurs Alpine A110 pour se lancer à la poursuite des chauffards, même si certains des militaires choisis pour les conduire ont un peu de mal à les garder intactes. Leurs homologues italiens ont parfois eu droit sur de jolis cadeaux de chez Lamborghini. Les policiers allemands utilisent de puissantes familiales pour les missions sur les autoroutes. Les Américains possèdent eux aussi des autos préparées pour ces tâches. Mais aucune autre force de police au monde ne peut rivaliser avec le garage hors du commun des fonctionnaires de Dubaï, qui collectionnent depuis plus d'une décennie des voitures absolument délirantes.

Et maintenant, un Ferrari Purosangue Mansory

La communication de la police de Dubaï a déjà montré d'innombrables supercars et autres véhicules d'ex-

ception, dont on parle parfois sur Caradisiac : de l'Aston Martin One-77 jusqu'à la Bugatti Veyron en passant par de nombreuses McLaren, Porsche, Mercedes-AMG (y compris au moins un G63 6X6) jusqu'au Tesla Cybertruck plus récemment, tout y passe ou presque. Il y a quelques jours, les policiers de Dubaï ont reçu une nouvelle Ferrari : un Purosangue, mais préparé par Mansory. Certes, ce véhicule est sans doute un peu plus pratique que leur Ferrari FF grâce à sa garde au sol augmentée et sa meilleure habitabilité.

A quoi servent-ils ?

Compte tenu des coûts d'utilisation de ces véhicules, on imagine qu'ils servent avant tout des missions de communication et sortent seulement de temps en temps pour être exposés au public. En 2015, l'Émirat avait publié une vidéo mettant en scène tous ces véhicules très spéciaux. Mais quand ils ne parquent pas, que font-ils ?

Mots fléchés

LU PAR COEUR		BROYÉ		COPINE		IL A VRAIMENT BESOIN DE LUNETTES		25 DÉCEMBRE		PLUIE ET ÉCLAIRS		ABIMÉE	
CAMÉRA SUR INTERNET		BISTROT		MAL DE GORGE				BONNES ODEURS				MAITRE DE MILOU	
						PRODUITS LAITIERS							
	8									6			
QUI MANGE DE LA VIANDE										CRI DE DOULEUR			
ILLUSION D'OPTIQUE						1				THÉÂTRE CHANTÉ		4	
						SA CAPITALE EST VARSOVIE							
						CELLULE DU CERVEAU							
HISTOIRE FABULEUSE		NOTE DE MUSIQUE			PLAT VIETNAMIEN			ÇA FAIT PROUT					PAS RAPIDE
		NI SOLIDE NI LIQUIDE			INDICATION DE TEMPS			SERPENT VENIMEUX					
							COMPAGNE D'ADAM				TROISIÈME PERSONNE		
											JALOUX		
NOMBRE DE JOUEURS AU FOOT	PAYS SCANDINAVE		LIQUIDE VITAL				FEMME POISSON						
			SAISON				HUMOUR MORDANT						
					CLASSE- MENT			COUP DE FEU				RÈGLE À DESSIN	
					DEMI-DIEU			2 À ROME					
ELLE FAIT LA GUERRE		UNE IDÉE À PROUVER								VÉLO DE MONTAGNE			
		TRÉSOR								POUR ÉCRIRE AU TABLEAU			
					ASSOMBRIE								JOUÉ AU THÉÂTRE
					PRÉNOM FÉMININ					5			
CONVIENT			QUE DALLE					ÉPOQUE				APRÈS BIS	
ARMÉE ROMAINE													
	2					4 À ROME			VOITURE				
						APERÇU			ENVIRON 3,14				
SIGNAL DU DÉPART			FLUIDE DES PLANTES					UN POINT SUR L'ÉCRAN					7
"HOMME" DES NEIGES													
				APPRIIS			SOUS LA CROUTE DU PAIN				NOTE DE MUSIQUE		

PRIX DU PÉTROLE

Les cours sont stables

Les cours du pétrole sont stables lundi, dans l'attente des nouvelles négociations sur l'Ukraine, mais sont soutenus à la marge par une demande plus forte que prévue de la part des raffineries chinoises. La demande "de pétrole en Chine a augmenté de 4,5% en glissement annuel en novembre" soulignent les analystes de DNB Carnegie, citant des données de Bloomberg basées sur les activités des raffineries et les importations nettes de produits pétroliers raffinés. Cette estimation dépasse largement celle de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) et est de nature à rassurer les investisseurs sur la demande chinoise de brut. Toutefois, le marché reste très attentif aux négociations sur l'Ukraine, avec une deuxième journée de discussions prévue à Berlin entre le président ukrainien, Volodymyr Zelensky, et les négociateurs américains.

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco

Mardi 16 décembre 2025 <http://www.lesenjeuxeco.dz>



PRÉSIDENTIELLE EN CHILI

JOSÉ ANTONIO KAST

José Antonio Kast élu président

Le candidat d'extrême droite José Antonio Kast est le nouveau président du Chili après s'être imposé lors du deuxième tour de la présidentielle dimanche face à la candidate de gauche Jeannette Jara, selon le dépouillement de l'autorité électorale (Servel). M. Kast, un ex-député de 59 ans, l'a emporté avec 58,30% contre la candidate Jeannette Jara, qui a obtenu 41,70%, avec 76% des suffrages dépouillés. Des milliers de personnes brandissant des drapeaux chiliens sont descendues dans les rues dans plusieurs villes du pays célébrant la victoire de M. Kast.

VISA POUR L'ESPAGNE

Nouvelle procédure pour les ressortissants algériens

Le Consulat général d'Espagne à Alger a annoncé un changement dans les procédures de dépôt des demandes de visa. Selon un communiqué officiel, à compter du dimanche, les demandes de visas nationaux — notamment pour les études, le travail, la résidence non lucrative, le regroupement familial, la récupération de la résidence de longue durée, ainsi que d'autres catégories — devront désormais être déposées directement auprès du Consulat général d'Espagne à Alger, sans rendez-vous préalable. Les dépôts sont recevables du dimanche au jeudi, entre 11h00 et 14h00. Le Consulat précise que l'accès sera accordé selon l'ordre d'arrivée, dans la limite des capacités de traitement disponibles. En revanche, les demandes de visas Schengen (tourisme, affaires, soins médicaux, entre autres) continuent d'être traitées selon la procédure habituelle, exclusivement par l'intermédiaire du prestataire de services BLS International.

DOHA (EMIRATS ARABES UNIS)

Boudjemaa prend part à la 11^e session de la Conférence des Etats parties à la CNUCC

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa, a pris part, lundi, par visioconférence, aux travaux de la 11e session de la Conférence des Etats parties à la Convention des Nations unies contre la corruption (CNUCC), qui se tient à Doha (Qatar), a indiqué un communiqué du ministère de la Justice. Dans son allocution lors de la réunion de haut niveau des travaux de la 11e session de la Conférence des Etats parties à la CNUCC, qui se tient du 15 au 19 décembre courant, M. Boudjemaa a rappelé que l'Algérie figure parmi "les premiers pays à avoir ratifié la Convention des Nations unies contre la corruption", précise-t-on de même source. "Pleinement convaincue des répercussions de la corruption sur la stabilité des sociétés et de ses effets négatifs susceptibles d'entraver le développement durable des Etats, et dans le cadre de la mise en application et de la concrétisation du contenu de cette Convention, l'Algérie a promulgué en 2006 une loi spécifique relative à la prévention et à la lutte contre la corruption, qui consacre un chapitre aux dispositions et principes fondamentaux en matière de coopération internationale et de recouvrement des avoirs", a-t-il souligné. M. Boudjemaa a fait part de "l'attachement et du plein engagement de l'Algérie à poursuivre la mise en œuvre des clauses de la Convention des Nations unies contre la corruption", car ayant "inscrit la lutte contre la corruption parmi les priorités de ses politiques nationales, en vue de moraliser la vie publique et de renforcer les mécanismes de reddition des comptes en matière d'interdic-

tion et de lutte contre la corruption", ajoute le communiqué. Dans cette optique, il a précisé que "l'Algérie, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a instauré un climat politique et économique anticorruption, fondé sur l'édification de l'Etat de droit, ainsi que sur les institutions performantes et compétentes, tout en adoptant une approche globale reposant sur l'action commune avec les acteurs de la société civile". Dans ce contexte, le ministre a mis en exergue la vision de l'Algérie quant à "la nécessité d'accorder une importance primordiale à la coopération internationale en matière de recouvrement des avoirs, étant un objectif principal de la Convention, contribuant à l'appui des efforts des Etats pour la concrétisation des Objectifs de développement durable (ODD)". A cet égard, "il a révélé que les autorités judiciaires algériennes avaient adressé 54 demandes à 11 pays où se trouvent les fonds transférés à l'étranger, dans le but de les récupérer", ajoute la même source. "Mon pays espère que les Etats sollicités pour leur coopération répondront à ces demandes, qui ont connu une réactivité relative de la part de certains de ces pays, en vue de parvenir à une coopération internationale efficace, efficiente et réactive", a-t-il expliqué. Evoquant la coopération internationale, M. Boudjemaa a affirmé que l'Algérie "a encouragé l'assistance assurée par les réseaux internationaux, à l'instar de l'initiative StAR et du Forum mondial sur le recouvrement d'avoirs (GFAR), étant plus efficaces et plus

réactifs aux exigences de la coopération internationale". Au terme de son allocution, M. Boudjemaa a réitéré "la position de l'Algérie concernant la deuxième phase de l'examen, en réaffirmant son attachement aux principes directeurs du cadre de référence régissant le mécanisme d'examen et la prise en compte du contexte général, et en insistant sur le caractère intergouvernemental du mécanisme et sur la nécessité de s'appuyer dans la prochaine phase sur les résultats de l'évaluation de la première phase, afin d'y intégrer les réalisations accomplies à la lumière des observations et des bonnes pratiques identifiées". A noter que l'Algérie participe à cet événement mondial en présentiel avec une délégation officielle multisectorielle. Cette 11e édition de la Conférence se tient sous le thème "Façonner l'intégrité de demain", en se focalisant sur le traitement des menaces nouvelles et émergentes dans la lutte contre la corruption, ainsi que sur le renforcement de la coopération internationale pour faire face à la réalité des activités criminelles complexes. Cette conférence constitue "le plus grand rassemblement international au monde consacré à la lutte contre la corruption, mais aussi le principal organe d'élaboration des politiques liées à la Convention des Nations Unies contre la corruption, qui est le seul instrument international juridiquement contraignant dans ce domaine. Les Etats parties à la Convention se réunissent tous les deux ans pour examiner son application et discuter des moyens d'améliorer la coopération entre les pays afin d'atteindre leurs objectifs", conclut le communiqué.

SEMAINE DE L'AIDE SOCIALE À CHLEF

Distribution d'équipements médicaux au profit de retraités

Les services de la Caisse nationale des retraites (CNR) de la wilaya de Chlef ont procédé, lundi, à la distribution d'un lot d'équipements et de matériels médicaux au profit d'un nombre de retraités, dans le cadre des activités de la Semaine de l'aide sociale, a-t-on appris auprès de cet organisme. "Cette initiative vise à accompagner les retraités, assurer leur prise en charge psychologique et

sociale et les informer sur le dispositif d'aide sociale mis à leur disposition", a indiqué le directeur de la CNR de Chlef, Mohamed Braik, en marge de journées portes ouvertes organisées à cette occasion. Il a précisé que cette opération s'inscrit dans le cadre de l'humanisation des relations avec les retraités et de la promotion des prestations de sécurité sociale assurées par la Caisse au profit des retraités et ayants droit, en coordination avec les différents organismes concernés. Des fauteuils roulants, des prothèses et accessoires, des appareils de mesure de la tension artérielle et de suivi des maladies chroniques, ainsi que des documents administratifs, dont la carte Chifa, ont été remis aux bénéficiaires, une initiative saluée par ces derniers. Par ailleurs, une vaste campagne de

sensibilisation a été lancée pour promouvoir les services numériques de la CNR, notamment l'aide sociale à distance, accessible via la plateforme "Takaoudi" et l'espace numérique du retraité, permettant le dépôt de demandes d'équipements et la prise de rendez-vous. M. Braik a également fait état de la numérisation du service d'aide sociale, à travers l'utilisation de tablettes

électroniques et d'une plateforme dédiée au suivi précis des activités de terrain, en vue d'un traitement rapide des demandes et d'une meilleure accessibilité des services à distance. La Semaine de l'aide sociale à domicile, placée sous le slogan "L'aide sociale à domicile, un service public porteur de valeurs humaines", se poursuivra jusqu'à la fin de la semaine en cours.

AVEC 38 MILLIARDS DE DOLLARS DE CHIFFRE D'AFFAIRES

L'agriculture entre dans une nouvelle phase de croissance

Par A. A.

Le secteur agricole algérien affiche une dynamique prometteuse, avec un chiffre d'affaires ayant dépassé les 38 milliards de dollars l'an dernier et des perspectives de croissance supérieures à 5 % pour 2026. Ces projections confirment le rôle central de l'agriculture dans la transformation économique et sociale de l'Algérie dans les années à venir. Invité de la « Chaîne I » de la radio nationale, Houari Tigharsi, expert en économie, a souligné que l'Algérie dispose de plus de 50 millions d'hectares exploitables, dont seulement 5,8 % sont actuellement cultivés, révélant ainsi un potentiel agricole large-

ment sous-exploité. Selon lui, l'intégration des technologies modernes dans le secteur, combinée au développement d'autres filières telles que les mines, l'industrie manufacturière et pharmaceutique, contribuera à bâtir un nouveau modèle industriel et à diversifier l'économie nationale. Le professeur a également mis en avant les effets positifs de la numérisation de l'administration, qui permet à plus de 51 secteurs ministériels d'échanger informations et données statistiques. Cette modernisation favorise une meilleure gouvernance économique et renforce l'efficacité des politiques publiques. Sur le plan macroéconomique, les indicateurs sont encourageants. Le produit national brut est estimé à 325 milliards de dol-

lars, et le budget 2026, d'un montant total de 135 milliards de dollars, consacre 31 milliards à l'investissement, à la diversification économique et au renforcement des infrastructures. Parmi les projets structurants, le gisement de Gara Djebilet, s'étendant de Tindouf à Oran, est appelé à devenir un moteur de diversification des sources de financement de l'économie. D'autres initiatives stratégiques, telles que l'exploitation des mines de phosphate dans le sud-est du pays et le renforcement des capacités portuaires, devraient également soutenir le développement du secteur agricole et faciliter l'exportation des produits nationaux. L'économiste a rappelé que la loi de finances

2026, signée avant-hier par le président de la République Abdelmadjid Tebboune, conjugue dimension sociale et ambitions économiques. « Le renforcement du système social permettra de stimuler la demande et la consommation, ce qui se répercutera positivement sur la production et l'offre », a-t-il expliqué, précisant que le maintien du pouvoir d'achat demeure un levier essentiel pour soutenir la croissance économique. En outre, Houari Tigharsi a estimé que l'économie nationale pourrait atteindre un taux de croissance de 4,1 % en 2026, tout en réduisant le taux d'inflation à environ 2 %, confirmant ainsi la solidité des perspectives économiques du pays pour l'année à venir.